

# NEVOY

Bulletin municipal n°6 - janvier 2026



Entre  
Loire et Forêt

## ÉTAT CIVIL 2025

### NAISSANCES

Diffusion interdite des nom et prénom de l'enfant 14 janvier 2025 GIEN  
PONGE Raphaël, Rémy, Gervais 11 avril 2025 GIEN  
ROGALA Rommy, Catherine, Pascale 5 août 2025 GIEN  
NICOLE Jolann, Layann 5 septembre 2025 GIEN  
FRANCHINA Alexandre, William, Ernesto 15 octobre 2025 GIEN  
Diffusion interdite des noms et prénoms de l'enfant 28 octobre 2025 GIEN  
EL MESSAOUDI Lina 04 novembre 2025 GIEN

### MARIAGES

PELLERIN Laëtitia, Stéphanie, Lucienne et GILON Bernard, André 26 février  
SALGADO DE LIMA Justine, Nicole, Adilia et CZERWINSKI Jean-Baptiste 5 avril  
CORTES CAZARES Maria Concepcion et STRAUCH Jean-Marc, Marcel 5 juin  
ASSELIN Marjorie, Lucie et SAUVAGE Christopher, Bernard, Marcel 7 juin  
BLANC Céline, Christiane, Réjane et BOURGEOIS Delphine, Anne, Catherine 26 juillet  
EDME Madison, Marine, Roxane et LIEVIN Jordan, Philippe 13 septembre

### PACS

REZE Sylvie, Denise, Eliane et RAMOS VAZ José, Luis 21 mars  
MONTAC Sylvie, Anne-Marie et ROUSSEAU Bertrand, Alexandre 18 août  
LAPOUZE Lucie, Amélie, Estelle et WERFELI Pierre, André 29 septembre  
MERCADIÉ Marjory, Stéphy et DA SILVA Anthony, Daniel, André 6 octobre

### DECES

LAM Caroline née NGUYEN 21 janvier 2025 GIEN  
LOPEZ Alain, Francis, André 7 avril 2025 BRIARE  
GUERRE Isabelle, Marie-Laure 16 juillet 2025 GIEN  
BERTRAND Georges, Edgard 25 juillet 2025 GIEN  
BERNAU veuve FROMENTEAU Nicole, Marie-Noëlle, Martine, Juliette 25 août 2025 NEVOY  
DARMOIS Jean-François 16 septembre 2025 NEVOY  
CHIÉRICO Patrick, Marcel 17 septembre 2025 AMILLY  
DUCLOUX veuve CHIERICO Sylvie, Michelle 31 octobre 2025 ORLÉANS  
VERCAEMERE Edmond, Désiré 18 novembre 2025 AMILLY  
GAULTIER Dominique, Bernard 19 novembre 2025 GIEN  
GITTON née CROIZER Jacqueline, Renée 27 novembre 2025 GIEN

## INFORMATIONS UTILES

### • Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h45 / Mardi de 14h à 17h45 / Jeudi de 9h à 12h / Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h45

Pour toute demande concernant la cantine et la garderie :  
periscolaire@nevoy.fr.

Centre de loisirs : alsh.de.nevoy@orange.fr.

Vie associative, les salles communales, les copies d'actes d'État civil et toute autre diffusion d'information :  
accueil@nevoy.fr

Pour toute autre demande : administration@nevoy.fr

### • Cimetière

Les règlements du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir sont affichés à l'entrée du cimetière et également disponibles sur le site internet de la commune.

Horaires d'ouverture


Du 15/11 au 31/03 : 8h-17h


Du 01/04 au 14/11 : 8h-19h






CONSTRUCTION - RÉNOVATION  
COORDINATION TOUS CORPS D'ÉTAT

**J.-Christophe BENARD**

 02 38 38 21 22  
06 82 96 34 49

 416, ch. des Moulin-à-Vents  
45500 NEVOY

 artibat.construction@hotmail.fr

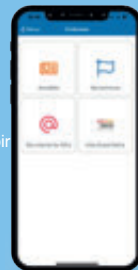
 

SIRET 43393148200015 - 4120A

## CIVOX, L'application dédiée aux collectivités

### A quoi me sert l'application Civox ?

- Je m'informe sur les actualités de la commune grâce à l'onglet "S'informer"
- J'averti la collectivité de tout incident grâce à l'icône "Signaler"
- J'active les notifications pour recevoir l'ensemble des alertes de la collectivité



### Comment rester connecté à ma commune ?

- Je télécharge l'application "Civox" sur Android  ou iOS 
- Je sélectionne ma commune "Nevoiy" et je me connecte



Directeur de la publication : Guillaume Davy  
Rédaction, photos : Commission Communication  
Mise en page et impression : Imprimerie Giennoise

# LE MOT DU MAIRE

L'année 2025 a été une année difficile pour notre commune avec la disparition de Jean-François Darmois, notre Maire, très apprécié de tous. Son engagement, sa disponibilité et son attachement à Nevoy ont marqué notre village. Il nous manque beaucoup, mais il restera toujours présent dans nos pensées et dans nos cœurs. À la suite de cette disparition, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouveau Maire. La continuité du fonctionnement communal est assurée dans le respect des missions de service public et des valeurs républicaines.

Le contexte actuel, tant au niveau national qu'international, est marqué par de nombreuses incertitudes. L'instabilité gouvernementale et les tensions géopolitiques ont des répercussions qui peuvent inquiéter. Dans ce climat, il est essentiel de rester unis, solidaires et attentifs les uns aux autres, afin de préserver l'équilibre et la sérénité de notre village.

Une pensée particulière est adressée à nos anciens. Ils sont la mémoire de Nevoy et ont contribué, par leur travail et leur engagement, à construire le village que nous connaissons aujourd'hui. Maintenir le lien avec eux et veiller à ce qu'ils ne se sentent jamais isolés demeure une priorité essentielle.

Le maintien des commerces de proximité est un enjeu fondamental pour la vie communale. Ils participent pleinement à l'attractivité de Nevoy, au lien social et à la dynamique de notre cœur de village. La municipalité s'attache à accompagner, soutenir et encourager les initiatives et projets commerciaux qui contribuent à faire vivre le centre-bourg. Préserver et développer une activité économique locale, c'est aussi préserver un village vivant, accueillant et tourné vers l'avenir.

L'école est au cœur de la vie de la commune et représente l'avenir de Nevoy. Les enfants sont une richesse et un espoir pour demain. Soutenir l'école, accompagner les familles et travailler en bonne entente avec les enseignants constitue une priorité pour assurer la continuité et le dynamisme du village.

Comme dans de nombreux territoires, la commune est aujourd'hui confrontée à de nouvelles formes d'insécurité. Des actes de vandalisme ont notamment touché la salle polyvalente, et certaines problématiques préoccupantes sont apparues, telles que des tra-

tics ou l'usage détourné de protoxyde d'azote. Ces situations sont inacceptables et nuisent à la tranquillité de tous. Depuis plusieurs mois, un travail étroit est mené avec la gendarmerie afin d'apporter des réponses adaptées. Dans ce cadre, une démarche est engagée concernant l'autorisation et la pose de caméras de vidéoprotection sur des lieux identifiés comme sensibles, avec un objectif clair : renforcer la sécurité et la sérénité de tous, dans le respect du cadre légal.



Les associations noveltaines jouent un rôle essentiel dans la vie locale. Grâce à l'énergie et à l'engagement de leurs bénévoles, elles font vivre Nevoy tout au long de l'année, en apportant animations, rencontres et moments de partage. Elles constituent une véritable source de joie et de lien social pour la commune.

Au-delà des actions menées, c'est l'esprit collectif qui fait la force et les réussites de Nevoy. Chaque initiative, chaque événement, chaque projet est le fruit d'un travail partagé entre les habitants, les bénévoles, les élus et les agents communaux. Comme le dit un proverbe bien connu : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Cet esprit de solidarité et de coopération est une richesse précieuse à continuer de cultiver.

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'ensemble du conseil municipal adresse à chacune et chacun ses vœux les plus sincères. Que ces fêtes soient chaleureuses et que l'année 2026 apporte santé, sérénité et de nombreux moments de bonheur partagé.

Guillaume DAVY  
*Maire de Nevoy*

**Le Maire reçoit sur rendez-vous**  
**Tél. : 02 38 67 16 98**

Aux horaires de fermeture de la mairie et en cas d'urgence uniquement, n° d'Astreinte : 07 59 50 07 96



## **HOMMAGE À NOTRE ANCIEN MAIRE,** **« Une personnalité toujours accessible, disponible et à l'écoute »**

Le 16 septembre dernier, notre Maire, Jean-François DARMOIS, nous quittait suite à un arrêt cardiaque.

Ta disparition a provoqué une profonde tristesse au sein du Conseil Municipal et parmi les habitants. Les éloges funèbres prononcées lors de tes funérailles ont provoqué une intense émotion.

**Tous les hommages se sont accordés à souligner, à juste titre, ta gentillesse, ton écoute, ton humanisme et ton travail au service de notre belle commune.**

Avec toi, disparaît un homme respectueux des autres et attentif à tous, une personnalité toujours accessible, disponible. Jean-François était connu pour être un homme de convictions, très attaché au bien-être de ses habitants.

Tu as consacré du temps et de l'énergie à ta commune pendant ses 20 années, et cela jusqu'à la veille de ton décès.

Tu as rempli toutes les fonctions que le suffrage t'avait confiées, du début à la fin, avec honnêteté, humilité, sérieux et fidélité.

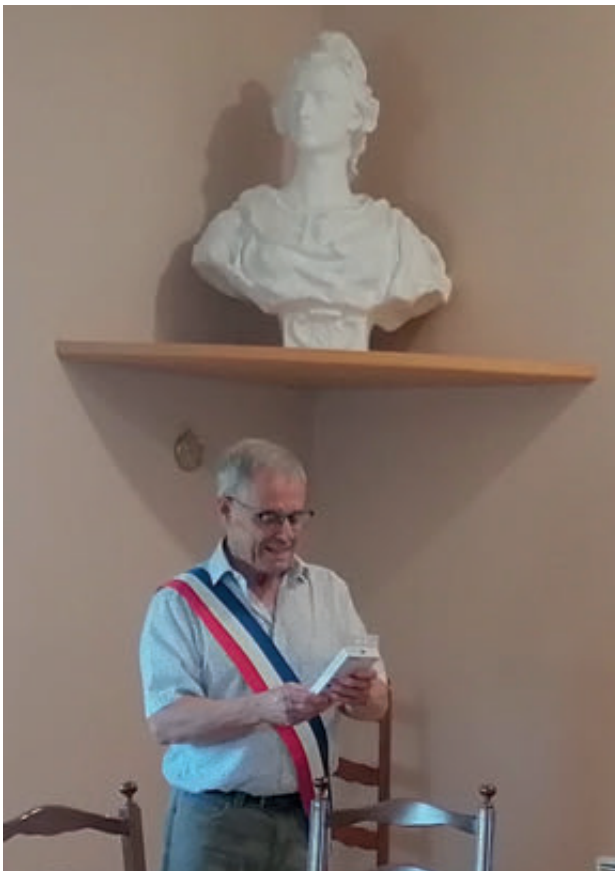
Tu as été un Maire, rassembleur, capable de dénouer les dossiers et les situations les plus complexes.

Tu avais compris, en tant qu'élu, que le respect ne se gagne pas par autoritarisme, mais par le travail. Par la capacité à connaître son dossier, à savoir en débattre et à le défendre. Outre ton travail, tu as été capable de rassembler les gens.

Ton investissement a permis à la commune de Nevoy de bénéficier d'un cadre de vie agréable, grâce à l'amélioration des infrastructures de l'école, la préservation du patrimoine, des équipements sportifs de qualité pour les enfants et une vie associative dynamique.

**« Jean-François, La page est dure à tourner »**

*« Tu as marqué le village ». Ta disparition a marqué les esprits et réveillé des consciences. On ne t'oubliera pas »*



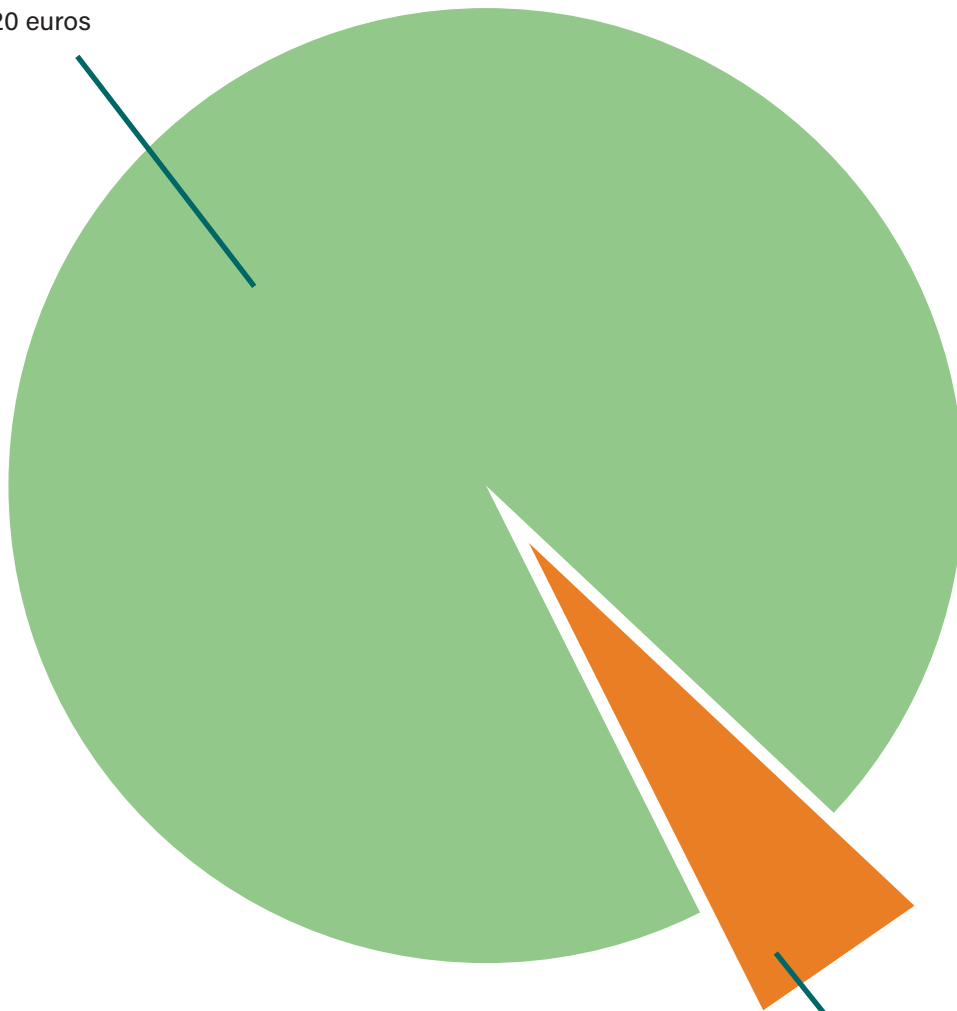


## INFOS COMMUNALES

### BUDGET 2025

#### Fonctionnement et investissement

Fonctionnement :  
1 415 920 euros



Investissement :  
281 565 euros

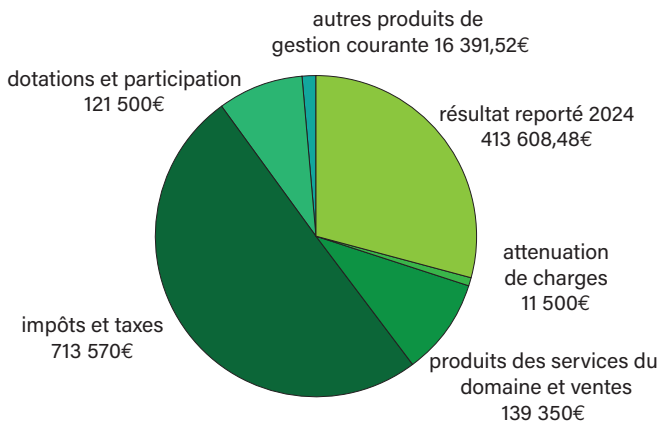


## INFOS COMMUNALES

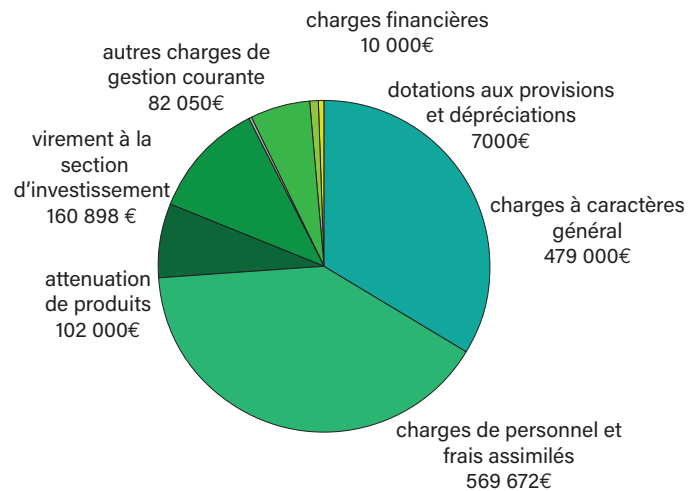
### BUDGET 2025

#### Fonctionnement

##### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

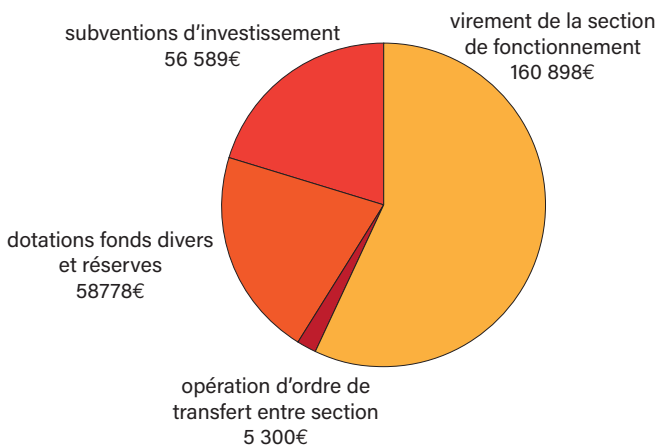


##### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

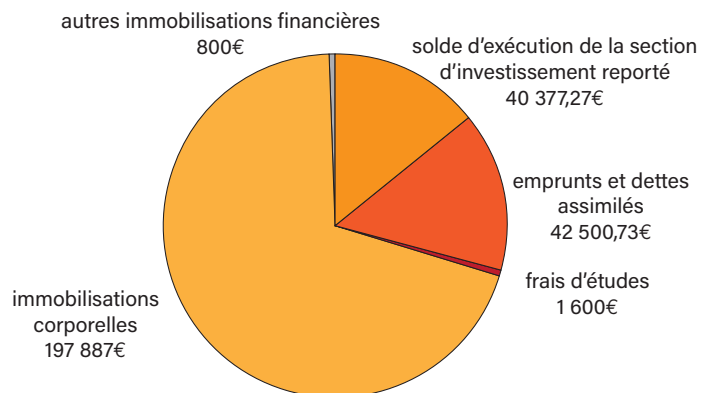


#### Investissement

##### RECETTES D'INVESTISSEMENT



##### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





## INFOS COMMUNALES

### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la gestion de l'eau potable sera transférée à la Communauté des Communes Giennoises (CDCG), conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Ce changement entraînera une harmonisation des tarifs de l'eau sur l'ensemble des 11 communes qui la composent. La part communale de votre facture d'eau deviendra ainsi une part intercommunale, avec un tarif unique fixé par la CDCG pour tous les usagers du territoire. Cette harmonisation permettra une gestion unifiée et équitable du service public de l'eau et une prise en charge des travaux sur le ré-

seau par la Communauté des Communes Giennoises. La commune reste disponible pour répondre à vos questions tout comme la Suez qui reste votre interlocuteur.

Suez Eau France - espace clientèle :  
09 77 408 408

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h  
Suez Eau France - urgence :

09 77 40 11 28

Agence Suez Eau France à Gien

49 avenue de Chantemerle 45500 Gien

Accueil physique de 13h30 à 16h30 les mardis et jeudis.

### FLEURISSEMENT

2025, une année plutôt bonne pour le fleurissement.

La pluie a permis de garder nos parterres de sauge et de gaura bien vivaces à la salle polyvalente ainsi que route d'Arcole. La barque sur la mare attire toujours l'attention et est souvent photographiée par les touristes de passage.

Nous allons maintenir notre investissement pour agrémenter le site de l'étang.

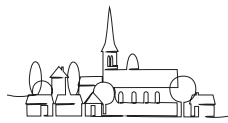
Cette année, 11 lauréats ont été distingués lors du concours des maisons fleuries pour l'embellissement et la valorisation de leur propriété.

L'année 2026 va être importante,

nous avons la visite du jury pour la confirmation de notre 1<sup>ere</sup> fleur.

Nous avons parfois un environnement trop triste, les fleurs apportent de la gaieté et de la douceur. Profitons de ces moments !





## INFOS COMMUNALES

### Travaux et investissements communaux - Bilan de l'année écoulée

Au cours de l'année, la commune a poursuivi son programme d'entretien, de modernisation et de sécurisation de ses bâtiments et équipements, dans un souci de gestion rigoureuse des deniers publics et d'amélioration du service rendu aux usagers.

#### Rénovation énergétique de l'école et du restaurant scolaire

À la suite d'une étude thermique ENERGETIS Collectivité Bâtiment (ECB) pour un montant de 18 396 € TTC, les élus ont retenu le scénario préconisant l'installation d'un système de chauffage par aérothermie, l'isolation des combles et la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 103 849,06 € TTC.

La commune a bénéficié d'importants financements publics : État, Région Centre-Val de Loire et Communauté des Communes Giennoises ont apporté un soutien de 60 104 €, soit 67 % du montant HT des travaux.

Par ailleurs, de nouveaux mobiliers ont été acquis pour l'école (1 867 €) ainsi que du matériel complémentaire pour la cuisine du restaurant scolaire (1 989 €).

#### Mairie et services communaux

Pour assurer la continuité et la sécurité du système d'information, le serveur informatique ainsi que trois postes de travail ont été renouvelés. Une armoire forte a également été acquise. Le montant total de ces investissements s'élève à 6 618 € TTC.

Le service technique a été doté de nouveaux matériels afin d'optimiser l'entretien des espaces publics : un broyeur latéral (10 020 € TTC) et une tondeuse autoportée (23 400 € TTC). Cette dernière a bénéficié d'une subvention départementale de 11 789 €.

#### Signalétique communale

La commune a engagé une opération visant à renouveler et harmoniser sa signalétique, tant pour l'information du public que pour la valorisation du cadre de vie. Le coût de cette opération est de 13 079,34 €, avec un cofinancement du Département à hauteur de 7 000 €.

#### Salle polyvalente Francis-Ragu

À la suite des actes de vandalisme ayant touché la salle polyvalente, des travaux de remise en état ont été nécessaires pour un montant total de 103 803,22 € TTC. L'assurance de la collectivité a procédé à un remboursement de 36 854 €.

### RD 953 - INTERDICTION DES POIDS LOURDS : CONTRÔLES RENFORCÉS

Des panneaux lumineux ont été installés par le Département au rond-point de Nevoy et à la centrale afin de rappeler l'interdiction de circulation des poids lourds sur la RD 953.

Depuis début octobre, des contrôles routiers sont menés régulièrement avec la gendarmerie, sur des créneaux horaires définis. Les infractions constatées sont sanctionnées par une contravention de 4 catégorie, soit 135 € d'amende et un retrait de 3 points.

En trois mois, plus d'une vingtaine de verbalisations ont été réalisées.

Les contrôles seront poursuivis. Une diminution significative est d'ores et déjà constatée, traduisant une meilleure prise en compte de la réglementation.





## INFOS COMMUNALES

### LE CCAS (COMITÉ CONSULTATIF EN AFFAIRES SOCIALES)

**Le CCAS est un outil indispensable pour répondre aux besoins de chacun en cas de difficulté. Il n'octroie pas nécessairement des aides financières et son rôle premier est de conseiller, d'orienter les éventuels bénéficiaires vers l'aide adaptée à leurs difficultés, quel que soit leur âge. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, en prenant rendez-vous à la mairie (02 38 67 16 98).**

### 22 juin 2025, journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs

#### Mobilisons-nous pour le don d'organes - parce qu'entre proches, on se le dit !

Le 22 juin 2025 marque la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs. Cette journée est l'occasion de sensibiliser chacun à l'importance de communiquer sa position sur le don d'organes à ses proches, un geste essentiel pour sauver des vies.

Depuis des dizaines d'années, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe d'organes et celui des transplantations réalisées en France, ne cesse d'augmenter. La seule solution pour pallier le manque de donneurs est d'instaurer une culture du don en France et d'inciter les citoyens à faire connaître leur décisions à leurs proches. Dans cette optique, le collectif Greffes+ a lancé, il y a 2 ans, une action nationale : créer tout un réseau d'ambassadeurs du don d'organes.

#### 2024 : une année record pour les greffes en France

En 2024, la France a franchi une étape significative en dépassant la barre des 6000 greffes en réalisant exactement 6 034 greffes

d'organes, soit 401 greffes de plus et donc une augmentation de 7,1% par rapport à 2023. Parmi elles, 614 greffes ont été effectuées grâce à des donneurs vivants, dont 598 greffes rénales, marquant une hausse de 7,4 %. Le nombre de donneurs en état de mort encéphalique recensés s'est élevé à 3 169, avec 1 544 prélèvements effectués/

Cependant, le taux d'opposition au prélèvement reste préoccupant, atteignant 36,4 % en 2024, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. En effet, d'après différentes enquêtes, le taux de refus exprimé par les français est de 20%. Bien que la loi indique que l'on est tous donneurs d'organes sauf si on s'y est opposé, ce sont les proches qui sont interrogés sur l'éventuelle opposition du défunt. Dans 1/3 des cas, les proches n'ayant pas abordé le sujet, préfèrent, dans le doute, apporter une opposition...

#### Mais des besoins toujours importants

Malgré ces avancées, au 1er janvier 2025, 22 585 patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe d'organe, dont 11 666 en liste active, prêts à être

greffés immédiatement.

Bien que le nombre de patients décédés en liste d'attente ait diminué de 9,8% en 2024, 852 personnes sont encore décédées faute d'accès à la greffe.





## INFOS COMMUNALES

### NEVOY, VILLAGE AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

Une charte a été signée à la Mairie, dans le but de faire de Nevoy un « Village ambassadeur du don d'organes ». La réception s'est déroulée en présence du Maire Jean-François Darmois, de Tyfenn Joubert, présidente de France Adot 45, d'Augustin Buffoni, délégué territorial de Vaincre la mucoviscidose et membre de Greffes +, d'Éric Narcisse, infirmier coordonnateur au CHRU Orléans La Source, ainsi que d'autres associations comme Brocantraide et le Lions Club.

#### Communiquer sur le sujet est important

Pour le Maire Jean-François Darmois : « C'est un vrai message de solidarité au sein de la commune pour inciter les familles à en parler entre elles. Communiquer sur le sujet est important. C'est un vrai travail de groupes, de coordination, qui nous amène tous ici aujourd'hui ».

À noter que ces panneaux sont le fruit d'un projet lancé en 2023 par le collectif



Greffes + qui réunit déjà plus d'une centaine de villes et de villages partout en France, dont Gien notamment. Il est important de rappeler que l'écart entre le nombre de patients en attente et celui de greffes réalisées ne cesse de se creuser avec plus de 1.000 morts par an. Selon Éric Narcisse, « il est important de bien communiquer avec ses proches. Il faut lever les tabous sur ce que représente le don d'organes. Il y a un accompagnement total du début à la fin avec les familles. Les choses se déroulent dans le respect absolu du défunt et de la famille. La communication joue un rôle essentiel dans tout ce processus, c'est une vraie réflexion à avoir ».

### UN ARBRE PLANTÉ POUR LE DON D'ORGANES



La symbolique est belle, l'action aussi. Dimanche 29 juin, à l'étang de Nevoy, un liquidambar a été planté. Cette idée est née de l'impulsion de l'association « Vaincre la mucoviscidose » présidée par Martine Coudrat et ses collègues couturières en lien avec l'association Adot45, présidée elle, par Tiffen Joubert, qui défend le don d'organes au sein de différentes assemblées et structures, et la commune de Nevoy avec son Maire Jean-François Darmois.

et de tissus, et Éric Narcisse, infirmier coordonnateur pour le centre hospitalier régional d'Orléans avaient fait le déplacement. Le Lions Club, membre permanent de la générosité, était aussi présent, représenté par son secrétaire, Jacques Malarmey.

« C'est avec la vente de nos petites créations de couture que nous avons pu payer cet arbre », note Martine Coudrat. Une belle démarche pleine de solidarité.

**Pratique. En savoir plus sur Adot45 sur leur site internet : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)**

Le Dr Anne Bretagnol, responsable de la coordination hospitalière des prélèvements d'organes





## INFOS COMMUNALES

### Le bus numérique à Nevoy

En avril dernier, le bus numérique de la Région Centre Val de Loire a fait halte à Nevoy pour proposer aux seniors des ateliers de trois heures, dédiés à la découverte des nouvelles technologies.

Création d'une messagerie, navigation sur Internet et utilisation des outils numériques étaient au programme de cette initiative de proximité et d'inclusion digitale.



## INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF PLAN CANICULE



À l'approche de l'été et des épisodes de fortes chaleurs, pensez à vous faire recenser sur le registre « canicule » de la Mairie.

Les personnes déjà inscrites n'ont aucune démarche à effectuer : leur inscription reste valable.

Si vous connaissez une personne isolée ou vulnérable, parlez-lui de ce dispositif. Encouragez-la à se faire connaître auprès de la Mairie (tel : 02 38 67 16 98) et remplissez le formulaire ci-joint.

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

*à compléter par les personnes souhaitant s'inscrire dans le registre destiné exclusivement à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels*

Nom et prénoms : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. domicile : ..... / Portable : .....

- Agé de plus de 65 ans
- Adulte handicapé

Le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile :

.....

\*\*\*\*\*

Qui prévenir en cas d'urgence ?

Nom et prénoms : .....

Adresse : .....

Lien de parenté : .....

Tél. domicile : ..... / Portable : .....

\*\*\*\*\*

Date de la demande : .....

Le cas échéant, nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande :

.....

\*\*\*\*\*

Signature de l'intéressé(e) ou de son représentant légal

**NB : En cas de changement divers (adresse ou autres...), la personne inscrite sur le registre nominatif ou son représentant doit en informer le Maire impérativement.**



## INFOS COMMUNALES



### SOUTIEN AUX VICTIMES DE VIOLENCE

**3919 Numéro d'écoute et d'urgence.  
Appel gratuit et anonyme 24h/24**

Chaque année, de nombreuses femmes sont victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles souvent au sein du couple. Ces situations peuvent concerner toutes les générations et tous les milieux. Des dispositifs d'écoute, d'aide et de protection existent : **ne restez pas seule face à la violence.**

Violence - Inceste - Pédocriminalité sur Internet ·  
Prostitution des mineurs  
Racket · Harcèlement - · Cyber harcèlement ·  
Négligence · Mineurs en errance · Délaissement... Et la liste n'est pas exhaustive... Alors...

**Tu es en danger ? Appelle le 119  
vous pensez qu'un enfant est en  
danger ? Appelez le 119**



Numéro national, joignable tous les jours de l'année, 24h/24, et gratuit depuis tous les téléphones.

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté des Communes Giennesoises a mis en place deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui sont déployées sur les 11 communes de la Communauté des Communes Giennesoises. L'OPAH permet de soutenir et d'apporter aux habitants des aides sur des aspects techniques et financiers de leurs projets de travaux de rénovation énergétique de leur habitation sous forme de subventions.

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants sous condition de ressources, aux propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement des loyers pour une durée de 6 ans,

ainsi qu'aux parties communes des copropriétés occupées par des propriétaires occupants.

Pour l'année 2025, les dossiers validés ont été subventionnés en moyenne à hauteur de 76 % du montant TTC des travaux, pour un gain énergétique de 65%. Les OPAH ont débuté le 1er septembre 2023 pour une durée de 5 ans. Cet accompagnement est offert par la Communauté des Communes Giennesoises et ouvert à tout propriétaire du territoire.

Pour plus d'informations :  
opah@cc-giennesoises.fr  
02 38 29 32 88  
cc-giennesoises.fr





## INFOS COMMUNALES



### La télé assistance, un service pour votre sécurité

La télé assistance permet aux personnes âgées ou en perte d'autonomie d'alerter rapidement une plateforme d'assistance disponible 24h/24 et 7jrs/7. Plusieurs structures proposent ce service, garantissant sécurité et sérénité au quotidien. La commune peut prendre en charge l'installation, sous conditions de ressources.

## COLIS ET REPAS DE NOS AÎNÉS

Comme chaque année, les Noveltais de plus de 75 ans ont pu choisir entre un repas ou un colis pour célébrer Noël.

Le restaurant « La Marmite » à Gien a proposé un menu festif qui a ravi les convives, heureux de se retrouver en ce samedi 4 octobre. Les invités ont partagé un émouvant moment à la mémoire de Jean-François Darmois, notre regretté Maire.

Nathalie et Thierry, nos épiciers du « Petit Marché » ont préparé avec soin les colis « apéritif dinatoire » et les enfants de la garderie ont apporté leur touche de cœur en réalisant chemins de table, vases et petits sujets décoratifs. Les colis seront distribués en décembre, l'occasion pour les membres du CCAS et les élus d'échanger avec les plus anciens du village. Un grand merci à tous !

**Certaines personnes de plus de 75 ans ont préféré offrir leur part à une action solidaire locale, un beau geste de partage que nous saluons chaleureusement.**

### Portage des repas, un enjeu de maintien à domicile

Vous avez 60 ans ou plus et vous résidez à Nevoy ? Vous pouvez bénéficier du service de portage de repas à domicile proposé par la commune.

Ce service s'adresse également, de manière provisoire, aux personnes handicapées ou momentanément immobilisées (suite à un accident domestique, par exemple) résidant dans la commune.

Les repas sont préparés par L'ESAT. Ils sont ensuite livrés par la Communauté des Communes Giennoises du lundi au vendredi, entre 8 et 13h. Les livreurs apportent le repas du jour, ainsi que ceux du week-end en fin de semaine.

L'inscription se fait simplement en Mairie.

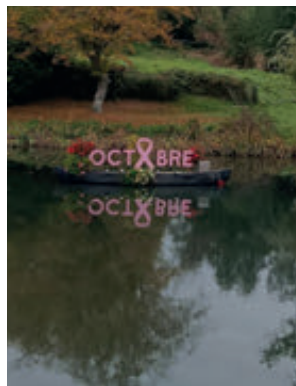




## INFOS COMMUNALES

### OCTOBRE ROSE, NOTRE COMMUNE SE MOBILISE

A l'occasion d'Octobre Rose, la Mairie et la mare se sont parées de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. De manière symbolique, Nevoy contribue à convaincre les femmes de l'importance du dépistage précoce de cette maladie et affiche sa solidarité avec toutes les personnes concernées.



#### Lion's Club

Tous nos remerciements au « Lion's Club » qui nous a remis un chèque de 1 000 euros provenant de la vente des tulipes.



### UNE BELLE ACTION SOLIDAIRE AVEC L'OPÉRATION BRIOCHE



L'Adapei a lancé son Opération Brioches pour soutenir des projets en faveur des enfants en situation de handicap. Nous avons eu plaisir à participer à cette initiative en achetant des brioches que nous avons ensuite offertes aux enfants déjeunant à la cantine. Un petit geste gourmand pour une grande cause !

### SOCIAL

Depuis fin décembre 2024, dans le cadre de la loi et afin d'en simplifier le fonctionnement, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** a été remplacé par un **Comité Consultatif en Affaires Sociales**.

Ce changement est avant tout administratif : **rien n'est modifié dans la nature du travail accompli**. Le comité, composé comme auparavant d'élus municipaux et de personnes qualifiées extérieures, poursuit la même mission d'écoute, d'analyse et de proposition en matière de solidarité et d'accompagnement des habitants les plus fragiles.

La différence principale réside dans le fait que le comité consultatif n'a pas de pouvoir de décision. Il prépare les dossiers et formule des recommandations, tandis que **les délibérations sont désormais prises par le conseil municipal**.

Les échanges au sein de cette instance restent, bien entendu, **entièrement confidentiels**.

Ainsi, la commune continue de s'engager activement pour le soutien et l'entraide envers les personnes les plus défavorisées, dans un esprit de proximité et d'efficacité.



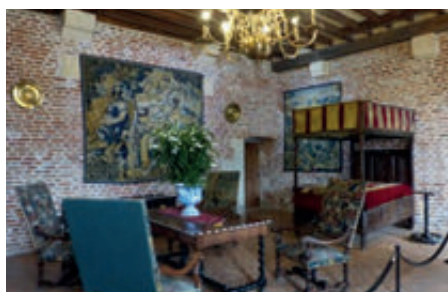
## ENFANCE ET JEUNESSE



### LE CHÂTEAU DU CLOS LUCÉ

Il s'agit d'une majestueuse demeure située dans le centre ville d'Amboise. C'était une résidence d'été des rois de France, jusqu'en 1516, date à laquelle François 1er la met à la disposition de Léonard de Vinci qui y vivra trois ans, jusqu'à sa mort, le 2 mai 1519. Nous l'avons visitée le 3 juillet 2025, quand nous étions en CP avec Maîtresse Stéphanie. Il y a de nombreuses pièces dont une belle cuisine et l'atelier de travail de Léonard de Vinci. Beaucoup d'inventions de ce génie italien sont reproduites dans le parc. On a découvert la roue à écureuil. On a aussi apprécié le char en bois avec sa mitraillette.

*Anne-Lise, Nour, Romain et Hugo.*



### Maguerite de Navarre

Marguerite de Navarre était la sœur de François 1er. Elle est devenue la Reine de Navarre par mariage. Elle donna naissance à un enfant appelé Henri qui deviendra le roi de France Henri IV. Elle a habité au Clos Lucé avec son frère le Roi François 1er. Nous avons visité sa splendide chambre avec son lit à baldaquin avec des tentures rouges.

*Qays, Alixe et Husseyn.*

### L'ancêtre de l'hélicoptère.

Nous voulions vous parler de l'invention la plus surprenante, pour nous, parmi toutes celles créées par Léonard de Vinci.

Le principe de l'hélicoptère était de permettre à un homme de voler en faisant tourner une manivelle qui entraînait des toiles en spirales presque horizontales. Les voiles s'appuyant sur l'air n'ont pas permis à cette machine de décoller car elle était trop lourde.

*Axèle, Nathaël, Sophia et Sulaymane.*





## ENFANCE ET JEUNESSE

### LE CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

Nous avons visité ce splendide château avec Maîtresse Marina, fin juin. Nous étions déguisés en princes et princesses. Il est situé sur la commune française de Maincy, à 95 km au Nord de Nevoy. Il date du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il a été construit en seulement 5 ans, de 1656 à

1661. Son propriétaire s'appelait Nicolas Fouquet. Ce château est impressionnant par ses caractéristiques. Il compte plus de 100 pièces et possède une surface de 2 500 m<sup>2</sup> habitable. Le salon ovale mesure 19 mètres de long, 14 mètres de large et 18 mètres

de haut. Nicolas Fouquet était le surintendant des finances de Louis XIV. Il a volé de l'argent au roi pour faire construire le château de Vaux-le-Vicomte. Il a été emprisonné et il est mort en prison.

**Akshara, Gabin C et Sacha R.**



### LA VIE DE GRÉGORY LEMARCHAL

Grégory est né en 1983. A 16 ans, en 1999, il a participé à un concours de chants sur M6. Puis, il a participé et remporté la Star Académie en 2004.

C'est lors de cette émission que le public a appris sa maladie. Grégory Lemarchal souffrait de la mucoviscidose. Pourtant il chantait très bien. Il attendait une greffe de poumons lorsqu'il est décédé en 2007.

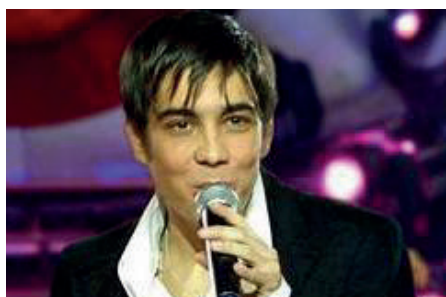
**Lou, Owen et Apolline.**

#### Ecris l'histoire

C'est le titre de la chanson la plus vendue par Grégory Lemarchal. Pour ceux qui ont la mucoviscidose, cette chanson les rassure beaucoup. Elle donne aussi de l'espoir aux

amoureux. Nous avons chanté « Ecris l'histoire » pour la mucoviscidose, dimanche 28 septembre. C'était très impressionnant de chanter devant un public.

**Sila, Ziane, Léa et Anton.**





## ENFANCE ET JEUNESSE



### LA GROTTTE D'ARCY-SUR-CURE

Le vendredi 3 juin 2025, la classe de CE2 / CM1 de l'école de Nevoy a visité la grotte préhistorique d'Arcy-sur-Cure en compagnie d'un guide.

Cette grotte est belle et possède plusieurs entrées et elle était de plus en plus profonde. Elle était lumineuse. Il y faisait froid et plus en allait en profondeur plus il faisait froid !

Dans la grotte nous avons vu des stalagmites, des stalactites, des griffures d'ours, des cristaux, un lac, une cascade et bien sûr plein de peintures préhistoriques : il y avait

deux mammoths et plein d'autres animaux. Ils nous ont expliqué qu'à la Préhistoire on faisait des peintures avec de la poudre d'ocre, du charbon. Il y a plusieurs couleurs par exemple le jaune, le rouge et l'orange. C'était une chouette visite et à la fin ils nous ont montré comment faire du feu. Cette journée était super et magnifique !

**Camille, Keisha, Soumaya, Erwan Et Mahoya**



## ENFANCE ET JEUNESSE

### RANDONNÉE PATRIMOINE

Vendredi 19 septembre la classe de CM1 CM2 est partie en sortie scolaire pour découvrir le patrimoine de Gien.

Nous sommes partis à la micro-folie où nous avons découvert l'histoire du château de Chambord et d'un oiseau qui s'appelle le Balbuzard qui est présent dans notre département. En chemin nous avons vu la maison des Alix : la plus

vieille maison de Gien. Nous sommes allés à l'église parce que nous étions en avance. Ensuite nous sommes allés au musée de la chasse et on a rencontré le régisseur. Il nous a montré les têtes d'animaux : s'il y avait encore la peau on l'appelle un trophée et sans la peau c'est un massacre. Après nous sommes allés au parc des arcades pour pique-niquer. Puis on est parti à l'hôtel de ville pour voir la

salle des mariages. Nous nous sommes rendus chez les mariners : ils nous ont tout appris beaucoup de choses sur la navigation sur la Loire. Puis nous sommes allés au château pour en apprendre plus sur sa construction. A la fin, ils nous ont offert une carte postale.

**Emma, Thea, Lilou, Valentine, Sovann, Jonas, Clara**





## ENFANCE ET JEUNESSE

### LA BIBLIOTHÈQUE DE NEVOY

Nous allons à la bibliothèque un mardi sur deux. On partage la classe en deux groupes. Un groupe emprunte des livres qu'on peut ramener à la maison et l'autre groupe écoute une histoire. Quand on est en bas, Adelaïde nous aide à choisir un livre pour savoir où on peut le trouver. Quand on est en haut, on peut écouter une histoire racontée par Chantal et Jean-Claude. Il y a aussi deux autres personnes qui enregistrent les livres que nous empruntons. Nous avons beaucoup de chance parce que maintenant et depuis l'année dernière il y a beaucoup de bénévoles à la bibliothèque et on peut en profiter. Alors, nous leur disons un grand merci !

*Les CP et les CE1*

### LES VIRADES DE L'ESPOIR

Les virades de l'espoir se battent pour aider les malades de la mucoviscidose. La mucoviscidose est une maladie génétique qui infecte les poumons.



Vendredi 26 septembre 2025 dans la salle des sports de Nevoay les élèves de l'école ont participé aux Virades comme chaque année. Ce sont les CM2 qui ont tout organisé avec l'aide des CM1 pour installer.

Il y avait 11 ateliers sportifs et un sur le don d'organes, tous les élèves de la grande section au CM1 ont participé aux ateliers, et les CM2 ont appris que gérer un groupe n'est pas toujours facile. Après, nous avons donné notre souffle en faisant des bulles.

Le dimanche 28 septembre, il y a eu une randonnée de 5, 10 ou 15 Km organisée par les Virades. Il y a eu un lâcher de pigeons. Ensuite les enfants ont chanté : « Ecris l'Histoire » de Grégory Lemarchal qui est décédé de cette maladie.

*Hugo, Gabin F, Chloé, Lenny, Yanis et Clémence*

### HOMMAGE À M. LE MAIRE

Mr le maire, est décédé mardi 16 septembre 2025. C'est une nouvelle dramatique pour le village car son mandat n'était pas terminé, il aurait dû s'achever en mars 2026.

Il a d'ailleurs fait beaucoup de choses pour l'école et la commune.

Tous les enfants de Nevoay tiennent à remercier Mr le maire pour l'installation du city stade, la tyrolienne, nos cadeaux lorsque nous autres, CM2, partons au collège, les bancs sous le tilleul de la garderie, l'isolation thermique de l'école, la réalisation de notre fontaine au pied de l'école. Monsieur le maire a aussi contribué à la sécurisation de notre école, à l'achat de notre machine à fumée pour nos exercices incendies, à l'installation d'internet dans toutes les classes, au financement de nos sorties scolaires, au prêt de la salle de sport ainsi que la salle polyvalente pour nos spectacles de fin d'année.

En attendant les élections de mars 2026, M. Davy assume les responsabilités de maire.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de Jean-François Darmois.

Merci encore pour tout ce que vous avez fait pour l'école ainsi que la commune.

*Emma, Ruben, Gabin S, Sacha, Matheïs, Charlotte et Loïs.*





## ENFANCE ET JEUNESSE

### ALSH (CENTRE DE LOISIRS)

Année 2025

Chers parents,

Voilà déjà la fin de l'année 2025, et quelle année pour le centre de loisirs.

Cinéma, chasse aux œufs, apprentissage des parties du corps humain, piscine, sans oublier la nuit au centre, ont rythmé la 1<sup>ère</sup> partie de l'année sous la direction de Justine qui remplaçait Amélie, partie en congé maternité.

En 2<sup>e</sup> partie, se sont déroulées les activités suivantes : chasse aux monstres et aux bonbons, atelier pâtisserie, balade automnale, motricité à la salle Cuiry et la magie de Noël.

L'équipe d'animation est composée de :

- Amélie (directrice)
- Charline
- Hélène
- Angela

Nous nous régalons toujours avec les bons petits plats d'Alix et de Florence pris au restaurant scolaire.

L'ALSH est ouvert :

- le mercredi de 7h à 18h en journée complète, repas compris, ou demi-journée avec ou sans repas
- la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'octobre, février et avril de 7h30 à 18h, inscription en journée uniquement
- le mois de juillet de 7h30 à 18h, inscription à la semaine uniquement

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :

- Amélie : [alsh.de.nevoy@orange.fr](mailto:alsh.de.nevoy@orange.fr) / 06.07.15.84.14
  - ALSH de Gien : [alsh@gien.fr](mailto:alsh@gien.fr)
- L'équipe d'animation vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi que leurs meilleurs vœux.



### GARDERIE

Chers parents, encore une nouvelle année passée à la garderie de Nevoy. Les enfants ont réalisé :

- un jardin de plantes aromatiques
- des activités en fonction des saisons et des fêtes (Noël/Pâques/fêtes des mères et pères/le printemps...)
- une animation « lecture de contes » faite par la bibliothèque de Nevoy
- la décoration des tables pour le repas annuel des aînés de Nevoy
- les cartes de Noël pour accompagner les colis pour les aînés de Nevoy
- la lettre au père Noël (Est-ce qu'il y aura des cadeaux sous le sapin de la garderie à la rentrée ???)
- la décoration de la garderie pour Noël (sapin/mur et

décoration extérieure)

- le goûter de Noël (fait le 18/12/2025)

Et tout pleins d'autres activités (coloriages, craies au sol, le bac à sable, les goûters en extérieur, perles ...)

L'équipe animatrice de la garderie est composée de Marie-Pierre, Hélène, Charline, Florence, Erica et Amélie.

Nous tenions à remercier les parents qui nous ont donné des jeux de société, des jouets et également leurs dons de vêtements si précieux pour nous.

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle année pleine de rires.

Les animatrices de la garderie vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi que leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



## ENFANCE ET JEUNESSE

# BILAN FINANCIER CANTINE-GARDERIE 2024-2025

### La cantine



**Alimentation**

33 129 euros

**Facturation aux familles**

44 255,5 euros

**Frais de fonctionnement**

107 069,21 euros

**Total des recettes**

44 255,5 euros

**Total des dépenses**

140 198,21 euros

**Nombre de repas servis**

11658 repas

**RESTE A CHARGE**

(de la collectivité)

68.43%

- Prix de revient d'un repas toutes charges comprises : 12.03 €
- Prix de vente du repas par enfant : 4.00 €

### La garderie

**Frais de fonctionnement :**

52 509.86 euros

**Facturation aux familles :**

18 401.72 euros

**Prestations de service CAF et MSA :**

11 298.62 euros

**Soit un total des recettes**

**de 29 700.34 euros**

**RESTE À CHARGE (de la collectivité)**

**43.44 %**





## ENFANCE ET JEUNESSE

### NOTICE D'UTILISATION DU « PORTAIL FAMILLES »

#### Etape 1

Vous recevez un mail sur l'adresse communiquée à la mairie via la fiche d'inscription.

Cliquez sur le lien, puis remplissez les champs. Cliquez sur la disquette en bas à droite pour sauvegarder.

#### Etape 2 - Création du mot de passe

Après avoir cliqué sur la disquette, la page du site pour créer votre mot de passe apparaît. Il faut saisir le mot de passe choisi sur les 2 lignes.

Validez votre saisie, vous pouvez ainsi vous connecter. Votre identifiant est votre adresse mail et le mot de passe est celui que vous avez créé dans l'étape précédente.

#### Etape 3 - Inscription de votre enfant

Une fois connecté, vous arrivez sur la page où apparaissent les enfants qui vous sont rattachés. Pour chaque enfant, vous allez configurer ses inscriptions à la cantine et à la garderie.



Cette icône permet de générer une inscription pour l'année complète.

Pour cela, il suffit de choisir les jours d'inscription puis les services auxquels il sera inscrit.

**ATTENTION : ne pas oublier de cliquer sur la disquette pour sauvegarder vos choix.**

Vous allez être redirigé vers le planning de votre enfant. Vous pouvez modifier jour par jour vos choix en cliquant sur la case du service concerné à la date souhaitée.

Vous pouvez revenir à cet écran grâce à l'icône



Cette icône permet de visualiser le rapport mensuel de présence de votre enfant



Cette icône permet de modifier les paramètres utilisateurs mais également d'ajouter un autre responsable légal via l'ajout d'une adresse mail en cliquant sur cette icône

En cas de doute, peu importe la page sur laquelle vous êtes, il vous suffit de laisser votre souris sur une icône, un petit pop-up va apparaître afin de vous indiquer quelle fonction à l'icône.

**Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher des parents plus à l'aise avec l'informatique. Dans le pire des cas, vous pouvez joindre : DSconnectic au 02 42 04 01 83.**

## OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Deux assistantes maternelles, Virginie Vilmain et Séverine Masson, s'associent pour créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur la commune de Nevoiy. Ce nouvel espace d'accueil offrira aux familles une solution de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif. Jusqu'à huit enfants de moins de trois ans pourront y être accueillis. Ce fonctionnement permet de respecter les rythmes de chacun, de favoriser un accompagnement personnalisé et de maintenir une relation de proximité avec les familles, tout en initiant les enfants à la vie en collectivité.

Au cœur du projet : la nature. Les enfants seront invités à la découvrir, l'expérimenter et la respecter afin d'éveiller très tôt leur curiosité et leur sensibilité à l'environnement.





## **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

### **RAPPEL AU CIVISME - LE MOT DU MAIRE**

**A Nevoy, comme ailleurs, le civisme passe aussi par le respect mutuel et un effort partagé afin de permettre à toutes et à tous de vivre dans un village agréable.**

#### **Comment ?**

**En jetant nos papiers, canettes et mégots dans les poubelles**

**En taillant nos haies débordant sur la voie publique et en élaguant les branches sous les lignes aériennes**

**En nettoyant les trottoirs le long de nos propriétés**

**En ramassant les déjections canines sur la voie publique**

**En ne stationnant pas sur les trottoirs**

**En ramassant nos containers sur la rue une fois qu'ils sont vides**

#### **Pourquoi ?**

**Pour protéger notre environnement, vivre dans un cadre agréable**

**Pour améliorer la sécurité à Nevoy**

**Pour investir son environnement de proximité**

**Pour garantir la salubrité publique et le respect d'autrui**

**Pour respecter les piétons (personnes à mobilité réduite, poussettes, séniors, etc...)**



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Tranquillité publique

Nuisances sonores : sont interdits de jour comme de nuit, tous les bruits inutiles ou agressifs, sur tout le territoire communal, de par leur durée, leur répétition et l'intensité, comme par exemple :

- Aboiements
- Appareil diffusant de la musique
- Outils de bricolage et jardinage
- Pétard et feux d'artifice
- Equipements tels que climatiseurs ou ventilateurs
- Groupe électrogène et compresseurs

### Chez soi

▪ Les occupants des jardins donnant sur la voie publique doivent entretenir haies, arbres et arbustes de façon à ne pas dépasser sur le domaine publique.

- Les occupants des jardins doivent entretenir haies, arbustes et arbres de façon à rester éloigné de plus de 50cm des jardins voisins pour les végétaux de moins de 2m, et de plus de 2m pour les arbres de plus de 2m de hauteur.
- Le brûlage à l'air libre de tous les déchets, même végétaux, est interdit.
- Il est interdit de nuire à la qualité de l'air causant une gêne excessive par des barbecues, véhicule à moteur, travaux divers causant de la poussière ou des fumées.
- Les travaux de bricolage et jardinage sont autorisés :
  - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
  - les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
  - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



### Devant chez soi

Entretien des abords de propriétés, sur voies publiques et privées ouvertes à la circulation

- Il est interdit de sortir les neiges et glaces provenant des cours intérieures.
- Les propriétaires ou occupants riverains de la voie publique sont tenus de garantir la viabilité du trottoir jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible en répandant du sable ou du sel en bordure de leurs immeubles.
- Le sol de ces voies doit permettre l'écoulement des eaux, un entretien facile et une circulation non dangereuse.
- Les propriétaires ou occupants riverains de la voie publique sont tenus de maintenir propres et désherbés les trottoirs au droit de leur habitation.
- Il est interdit d'exposer ou suspendre contre les habitations et clôtures tout ce qui peut occasionner une gêne, une insalubrité ou un danger.

### Sur l'espace public

Il est interdit de jeter tout détritrus sur la voie publique (poussières, mégots, chewing-gum...)

### Liquides et eaux usées

- Il est interdit de laisser couler tout liquide polluant sur la voirie
- Il est interdit d'uriner sur les voies et murs des propriétés publiques
- Il est interdit de jeter dans les cours d'eau les détritrus et liquides sales ou corrosifs.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

# MESURES DE SALUBRITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### Animaux domestiques

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du domaine public.

Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories, considérés dangereux, doivent être équipés d'une muselière sur le domaine public.

Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire du chien dans tout l'espace public, y compris les espaces plantés ou fleuris.

### Animaux errants et nuisibles

Il est interdit de jeter des graines, miettes ou nourriture quelconque sur la voie publique, qui pourrait attirer des animaux errants, chats, pigeons, rongeurs ou insectes nuisibles.

### Qu'est-ce qu'un règlement sanitaire ?

Un règlement sanitaire est un outil au service du Maire pour lui permettre d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique au sein de sa commune et de contrôler le respect des règles générales d'hygiène.

### Information déchets

Les ordures ménagères doivent être déposées uniquement sur le trottoir, au plus tôt la veille de la collecte après 20h, de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

## VANDALISME : PRÉSERVER ENSEMBLE NOTRE CADRE DE VIE

Depuis plusieurs mois, la commune de Nevoy a été confrontée à des actes de vandalisme qui portent atteinte à ses équipements communaux et à son cadre de vie. Ces dégradations concernent plusieurs lieux publics et nuisent à la tranquillité quotidienne des habitants, des associations et des services communaux.

Au-delà de ces dégradations, un incendie volontaire a également été constaté au niveau du dépôt de déchets verts. Les auteurs ont été rapidement identifiés et interpellés par la gendarmerie. Par ailleurs, des grains de maïs ont été volontairement dispersés sur l'ensemble du city stade. Là encore, les jeunes concernés ont été identifiés, interpellés et ont procédé au nettoyage complet du site, dans une démarche de responsabilisation.

Au-delà de l'atteinte au patrimoine communal, ces actes ont un impact financier important pour la collectivité.

Pour la salle polyvalente, le coût total des dégâts s'élève à 103 803,22 € TTC. Après intervention des assurances, le montant remboursé est de 36 854,09 €, laissant à la charge de la commune, et donc des contribuables, une part restante de 66 949,13 €. Ces sommes, qui auraient pu être consacrées à d'autres actions ou investissements, illustrent concrètement les conséquences de ces comportements.

Ces faits s'inscrivent dans un contexte plus large d'incivilités observées dans de nombreux territoires, incluant certains trafics ou l'usage détourné de protoxyde d'azote. Ces pratiques sont préoccupantes et nuisent à la tranquillité publique ainsi qu'à la sécurité des personnes.

Face à cette situation, la municipalité travaille depuis plusieurs mois en lien étroit avec la gendarmerie. À la suite de la rencontre du 4 novembre avec

le Commandant et le Lieutenant, un gendarme référent a été désigné pour permettre d'engager une démarche en vue de l'autorisation et de la pose de caméras de vidéoprotection sur plusieurs sites communaux identifiés comme sensibles, à savoir la salle polyvalente, le city stade, les ateliers municipaux, le parking de l'école et la place de la Mairie, dans le strict respect de la réglementation en vigueur, afin de renforcer la sécurité de tous.

La prévention et la vigilance collective demeurent essentielles. Les équipements communaux sont un bien commun : les respecter, c'est préserver notre cadre de vie et les moyens de notre commune. La municipalité appelle chacun au civisme, au dialogue et à la responsabilité afin de maintenir un village sûr, respectueux et agréable à vivre.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### TAILLE DE HAIES

Il est rappelé aux habitants que leur jardin ne doit pas empiéter sur la voie publique ou dans le jardin du voisin. Cette négligence peut donner lieu :

A une amende,

A la réception d'une facture à payer de la part de votre commune, d'une société qu'elle aura mandatée pour venir tailler la haie.



**Mon jardin ne doit pas  
empiéter sur LA VOIE PUBLIQUE.**

**Je pense à TAILLER  
MA HAIE.**

**STOP AUX MAUVAISES HABITUDES !**



## VIGILANCE



# STOP AUX ARNAQUES LE GUIDE

Téléphone, internet :  
vous êtes des proies faciles,

## APPRENEZ A RESISTER !

### Que faire face au démarchage téléphonique ?

Vous subissez le démarchage téléphonique de manière abusive alors que vous n'avez sollicité aucune entreprise, aucun service ?

Votre interlocuteur connaît votre nom, vous demande souvent de confirmer votre identité, votre domicile, votre âge. Il vous demande aussi si vous êtes retraités, propriétaires...

Vous entendez des mots ou des phrases qui vous font douter : « impôts », « loi », « contrôle », « certification », « technicien »...

On va aussi vous parler « au nom » du département, de la mairie, du ministère de l'écologie, de la gendarmerie, de l'hôpital...

Souvent, on vous « informe » qu'un technicien va passer à votre domicile.

**Ne donnez aucun renseignement.**

**Adoptez le bon réflexe :**

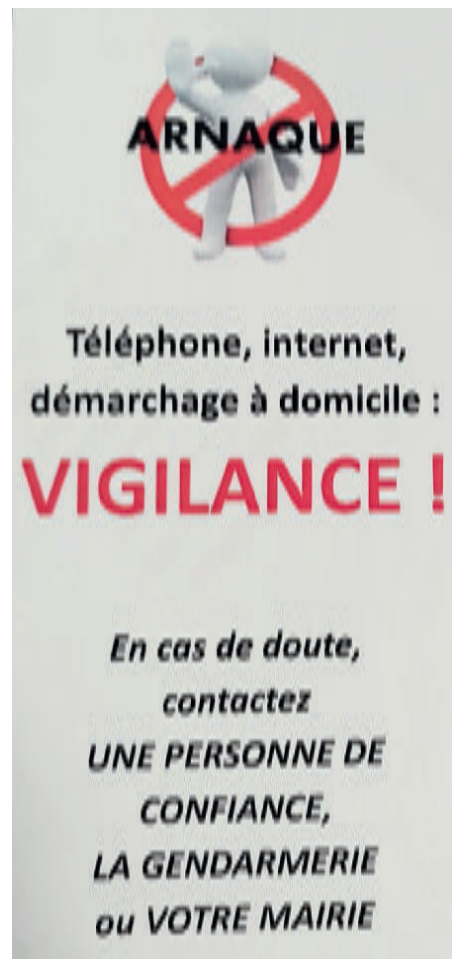
**RACCROCHEZ IMMEDIATEMENT !**

Sachez que les numéros qui s'affichent et commencent par...

01 62 ou 01 63    02 70 ou 02 71    03 77 ou 03 78

04 24 ou 04 25    05 68 ou 05 69    09 48 ou 09 49

... sont des numéros commerciaux.





## VIGILANCE

### Que faire face au démarchage à domicile ?

En droit français, la règle est claire : il est interdit d'entrer chez vous sans y avoir été invité.

Pénétrer dans l'habitation d'un tiers alors qu'on n'y a pas été autorisé est une infraction pénale, bien connue sous les termes de **violation de domicile**.

**Ne signez aucun contrat sans vous donner le temps de la réflexion.** Le cas échéant, sachez que vous avez un délai de rétractation.

**Ne pas hésiter à porter plainte car au délit de démarchage illégal à domicile s'ajoute celui d'abus de faiblesse pour les personnes âgées.**

**Adoptez le bon réflexe :  
N'OUVREZ QU'ÀUX PERSONNES  
QUE VOUS CONNAISSEZ !**

### Conseils pratiques

**Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires, identifiant fiscal, numéro de sécurité sociale**

**Ne donnez aucun renseignement**

**Ne dites rien,**

**ne vous justifiez en rien**

Enregistrez les numéros de vos contacts dans le répertoire de votre téléphone (famille, amis, médecin, administration).

Si un appel «inconnu» s'affiche, ne décrochez pas, c'est inutile.

Notez ces numéros près de votre téléphone (utilisez le tableau suivant)

<b>Ne pas décrocher si le numéro affiché commence par...</b>	
01 62 ...	04 24 ...
01 63 ...	04 25 ...
02 70 ...	05 68 ...
02 71 ...	05 69 ...
03 77 ...	09 48 ...
03 78 ...	09 49 ...

### Que faire face aux courriels (emails) à caractère frauduleux ?

Vous recevez des courriels qui suscitent votre inquiétude :

- ils semblent provenir d'EDF, de votre banque, de votre opérateur téléphonique, des impôts, de la sécurité sociale dont ils adoptent les logos

- Très souvent, on vous annonce une bonne nouvelle : un « trop-perçu », un « remboursement »...

- On peut aussi vous alarmer : « vos coordonnées ont été perdues »

- Parfois, c'est un ami, un membre de votre famille ou une connaissance, qui serait soi-disant « en difficulté à l'étranger » et qui aurait besoin de votre numéro de carte bancaire pour effectuer un retrait d'argent...

On vous demande alors de transmettre des données personnelles : votre numéro de carte bancaire, de compte bancaire, de carte vitale... afin de procéder à un virement.

**Tout cela est parfaitement illégal et frauduleux.**

Les entreprises ou les services publics effectuent leurs démarches officielles par courrier papier.

**Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires.**

**Adoptez le bon réflexe :  
SUPPRIMEZ CES MESSAGES !**

**VIGILANCE  
CAMBRIOLAGES**



Des cambriolages ont été signalés sur la commune.

**Vous êtes victime ou témoin,  
APPELEZ LE  
17 OU LE 112**



## VIGILANCE

### COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES TIGRES !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements du Centre-Val de Loire (hormis l'Eure-et-Loir). Ce moustique d'origine tropicale est également appelé « moustique tigre » en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika. Si ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole, elles sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de dengue aux Antilles, en Amérique latine ou à la Réunion par exemple). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce pourrait

être le début d'une épidémie.

**Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.**

#### ► Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs (et jusqu'à 5 fois au cours de sa vie). Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : **COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !** Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier

qui peut espérer en être tranquille ! PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bâche, **SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES** où le moustique pond et prolifère.

#### **PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE**

##### ► Savez-vous le reconnaître ?

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5 mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises !)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)
- Sa piqûre est douloureuse.

##### ► Signalez sa présence

Vous avez reconnu le moustique tigre ? Signalez sa présence sur le portail [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

##### ► Voyageurs, protégez-vous, protégez-nous !

Vous êtes en partance ou de retour d'une zone où des cas de dengue, chikungunya ou Zika ont été signalés ? Durant votre séjour et à votre retour en Métropole, évitez les piqûres et restez attentif à tout symptôme. Portez des vêtements



couvrants et amples. Ce sont des mesures très efficaces pour réduire l'exposition aux piqûres. Veillez à bien protéger les pieds et chevilles. L'imprégnation des vêtements par des insecticides renforce cette protection. Utilisez des produits anti-moustiques. Ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer : à appliquer sur toutes les parties découvertes du corps (sauf muqueuses et lésions cutanées étendues) et à renouveler régulièrement. La liste des répulsifs anti-moustiques est disponible sur [www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques](http://www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques). Des précautions d'emploi sont à respecter notamment chez l'enfant et chez la femme enceinte. Pour les jeunes enfants, employez en priorité une moustiquaire de berceau et des vêtements couvrants.

► **Protégez-vous à l'intérieur de votre habitat**

- Équipez les portes et fenêtres de moustiquaires,
- Utilisez des répulsifs comme les diffuseurs électriques à l'intérieur de votre habitation,
- Les moustiques n'aiment pas les endroits frais ou venteux, la climatisation ou encore l'utilisation d'un ventilateur est un bon moyen de protection individuelle,
- Utilisez les tortillons fumigènes uniquement en extérieur

À votre retour, et durant 15 jours, restez vigilant à l'apparition de fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté Égalité Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

## La liste DES BONS GESTES

### LUTTONS CONTRE le moustique tigre

**RANGEONS à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**ENTRETENONS**

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Callebots
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**VIDONS une fois par semaine**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Pils de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration

**NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Regards de descente de gouttière
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

**COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

**Le saviez-vous ?**  
Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.  
Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère... **150 m**

**Coupez l'eau au moustique tigre !**  
Et passez le message à votre voisin

Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

sans fièvre. Si vous ressentez ces symptômes, consultez rapidement un médecin en évoquant votre retour de voyage.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique est présent. Le virus Zika peut engendrer de graves anomalies de développement cérébral chez l'enfant.

**Pour en savoir + sur le moustique tigre, son développement, le risque sanitaire, sa surveillance ou découvrir d'autres conseils pour se protéger et lutter :** [www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle-2](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle-2)



## VIGILANCE

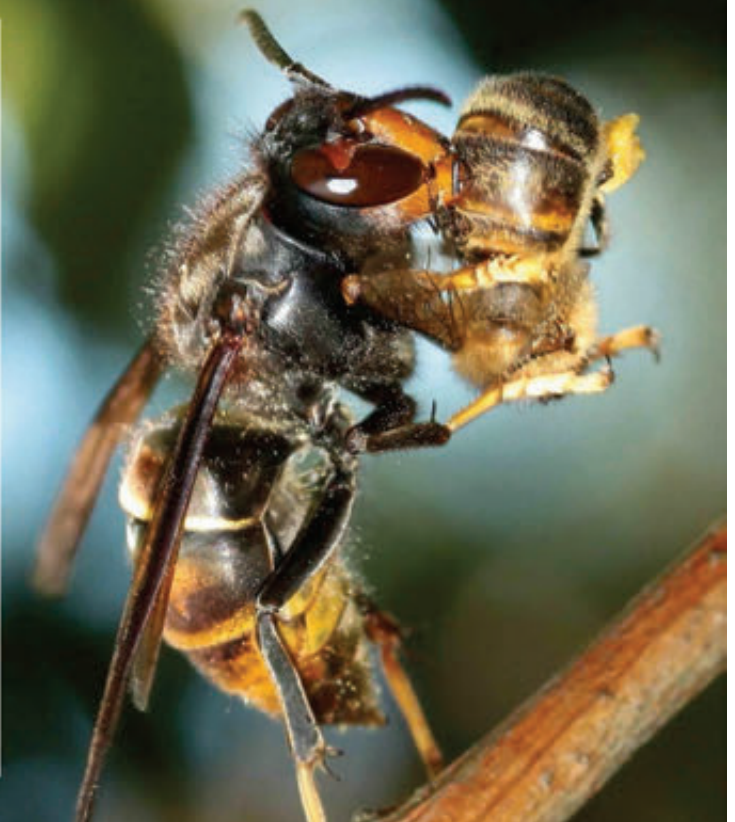
# SIGNALEZ PIÉGEZ LUTTEZ !

Ensemble, limitons l'expansion de l'envahisseur

Le frelon asiatique menace nos **abeilles et la biodiversité**. Agissons sans tarder contre cette menace invasive.

Soyez **vigilant**, **signalez** les nids et **piégez**.

Chaque geste compte pour préserver notre **environnement**.





## VIGILANCE

 **Respectons les bons gestes en forêts**

# FEUX

## DE FORÊT

### EN FORÊT OU À PROXIMITÉ



**NOS FORÊTS SONT EXPOSÉES AU RISQUE INCENDIE  
RESPECTONS DES CONSEILS SIMPLES POUR LES PROTÉGER**

Illustration : Nourigade - Photos : C. Lamy / ANA, G. L. 1997 - 2017 - www.mairie-noyon.fr



## VIGILANCE

### FORÊT D'ORLÉANS : UN CLASSEMENT EN FORÊT À RISQUE

Feux de forêt : un risque accru, une mobilisation renforcée dans le Loiret.

**Par arrêté ministériel du 6 février 2024, le massif forestier de Sologne, pour partie situé dans le département du Loiret, a été classé comme massif à risque d'incendie au titre de l'article L.132-1 du Code forestier.**

Le risque de feux de forêt est aujourd'hui en forte augmentation, notamment en raison du changement climatique. Le réchauffement progressif, les sécheresses estivales répétées et l'allongement de la saison des feux rendent nos territoires plus vulnérables. Le département du Loiret est particulièrement concerné, avec près de 31 % de surfaces boisées, principalement en Sologne et dans la forêt d'Orléans.

Face à cette situation, un **Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI)** a été élaboré pour la période **2026-2035**. Son objectif principal est de réduire les départs de feux, de limiter les surfaces brûlées et de protéger les personnes, les biens, les activités et les milieux naturels.

#### UN RISQUE BIEN IDENTIFIÉ

L'analyse menée à l'échelle départementale montre que le nombre de feux varie entre 255 et 808 incendies par an sur la période

récente, avec un pic marqué durant les mois de juillet et août. Dans près de 90 % des cas, l'origine des incendies est humaine.

Les zones les plus exposées concernent notamment la Sologne centrale ainsi que plusieurs massifs de la forêt d'Orléans, dont ceux d'Ingrannes, de Lorris et des Bordes. La proximité des habitations en lisière de forêt, le manque de points d'eau ou de voies d'accès renforcent la vulnérabilité de certains secteurs.

#### DES ENJEUX HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS

De nombreux habitants vivent à proximité immédiate des zones boisées, parfois dans des secteurs isolés. Cette situation accroît les risques pour les personnes et les biens en cas d'incendie.

Par ailleurs, la forêt d'Orléans et la Sologne abritent une biodiversité remarquable, avec la présence de sites Natura 2000, de ZNIEFF et de réserves naturelles. Ces espaces constituent de véritables réservoirs de biodiversité qu'il est essentiel de préserver.

#### UNE STRATÉGIE STRUCTURÉE AUTOUR DE QUATRE AXES

Le PDPFCI repose sur une stratégie claire, articulée autour de quatre grands axes :

- une meilleure coordination entre les services de l'État, les collectivités, l'ONF et les services de secours ;

- le développement d'une culture du risque, par l'information du public, la sensibilisation et le rappel des obligations légales de débroussaillage ;

- le renforcement de la réglementation et de la surveillance, notamment en période sensible ;
- l'amélioration des équipements et aménagements, tels que les voies d'accès forestières, les points d'eau ou les dispositifs de prévention.

#### UN PROGRAMME D'ACTIONS À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Le plan prévoit 13 actions et 37 mesures concrètes, visant notamment à améliorer l'accès aux massifs forestiers, renforcer la détection et les capacités d'intervention, réduire la biomasse combustible et développer la formation et la sensibilisation.

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés pour accompagner ces actions, notamment via l'État, le Fonds vert et les partenaires institutionnels.

La municipalité invite chacun à la vigilance, au respect strict des consignes en vigueur et à des comportements responsables, en particulier en période estivale. La prévention reste l'affaire de tous et constitue le meilleur moyen de protéger nos forêts, notre cadre de vie et la sécurité des habitants.



## VIGILANCE

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

**ATTENTION :**

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

<b>VOUS</b>	Numéro de téléphone mobile :
Nom* : _____	Prénom* : _____
Né(e) le* : _____ à* : _____	e-mail : _____

<b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>
Du : _____ (JJ/MM/AAAA) au _____ (JJ/MM/AAAA)

<b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)</b>
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____

<b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>
<b>Type de résidence* :</b>
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : _____ Bâtiment : _____
Étage : _____ Numéro de porte ou autre précision utile : _____
<b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b>
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel : _____

<b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>
Nom* : _____ Prénom* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____
Numéro de téléphone portable* : _____ Téléphone fixe* : _____ <i>(un numéro à préciser au minimum)</i>
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

<b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>
Votre lieu de vacances : code postal : _____ Ville : _____
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : _____
Ou à cette adresse électronique : _____
Autre renseignement : _____ <i>(à préciser si besoin)</i>

\* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Mise à jour : mai 2016



## PATRIMOINE

### L'ÉGLISE DE NEVOY : LA BONNE DAME

Le premier lieu de culte est attesté dès le VI<sup>ème</sup> siècle mais elle est tour à tour détruite par les Normands, les guerres entre seigneurs, pendant la guerre de cent ans puis pendant les guerres de religion. L'apparence actuelle de l'église Notre-Dame date de 1868. Les origines religieuses de Nevoy sont la chapelle et la fontaine de La Bonne Dame. La Chapelle a été construite à côté de la source elle-même. Cette zone représente le lieu de naissance de Nevoy et de son église.

L'église Notre-Dame de Nevoy, comme de nombreux édifices religieux, fut détruite et reconstruite au fil des siècles et au gré des guerres successives. Le plan de l'actuelle Eglise date du Xe siècle, la nef, elle, date du XI<sup>ème</sup> siècle.

Le XI<sup>ème</sup> siècle, une longue période de troubles pour Nevoy et le Giennois avec les guerres féodales : l'Eglise fut durement touchée de nouvelles réparations étaient à prévoir. Le clocher a été construit au XII<sup>ème</sup>



siècle. Au XIV<sup>ème</sup> siècle le Giennois et Nevoy furent ravagés durant la Guerre de Cent Ans. S'en suivent alors, pour l'Eglise de Nevoy, des périodes de destruction et de reconstruction jusqu'aux Guerres de Religion : le beffroi et l'intérieur du clocher auraient brûlé, ce qui n'a pas pu être vérifié. Après cette période, l'Eglise de Nevoy est

restée plus ou moins inchangée jusqu'en 1840 et la campagne de transformations.

L'Eglise a pris l'aspect que nous lui connaissons dans les années 1960 & 1970 : le sol a été refait, de nouveaux autels en pierre ont remplacé les autels en plâtre, les murs ont été décapés pour rendre les pierres apparentes, et enfin l'ancien chœur est devenu le sanctuaire actuel.



*La jolie légende de la fontaine dit qu'il fallait laver le linge des bébés dans son eau.*



## PATRIMOINE

L'Eglise Notre-Dame trône fièrement au coeur du village de Nevoy. L'intérieur de l'Eglise est assez moderne, notamment grâce aux vitraux de la nef réalisés par les moines de l'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire ; on y retrouve :

- Le bénitier situé à l'entrée, donné comme roman voire même pré roman
- Le maître-autel
- « Les disciples d'Emmaüs » du maître-autel
- Une statue de terre cuite (ancienne statue de la Vierge qui se trouvait à la Fontaine Notre-Dame de Nevoy)

- Une statue de la Sainte Vierge et une statue de Saint Joseph de l'artiste Jean Cattan

- La vitrine où sont exposés différents objets retrouvés lors de fouilles dans l'Eglise ou aux alentours immédiats, entre autres : une statue mutilée, des pièces de monnaie, des fragments de pierres gravées ou encore des débris de colonnes romaines.

A noter : l'Eglise Notre-Dame de Nevoy contient également un porte-cierge du XIIIème siècle et une cloche datée de 1791 tous deux classés Monuments historiques au titre d'objets. Le porte-cierge

n'est pas exposé dans la vitrine, il est conservé dans les locaux municipaux.

L'Eglise de Notre-Dame de Nevoy est belle, intéressante et riche du sol au plafond ! L'édifice répond à la Chapelle de La Bonne Dame, juste à côté, à ne pas manquer.



Le saviez-vous ?

Il s'agit d'un lieu de pèlerinage depuis bien avant l'arrivée du christianisme les paysans venaient y prier. En effet, l'eau de source, qui sort de la terre symbolisait celle qui donne la vie, la Nature, la Bona Domina, la Bonne Dame. La chapelle est dédiée à la Vierge depuis le XIVème siècle.

## VIRADE DE L'ESPOIR DE NEVOY 2025 : UN SOUFFLE SOLIDAIRE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

La Virade de l'Espoir de Nevoy (45) a eu lieu le dimanche 28 septembre 2025 pour une journée placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Cette édition s'inscrivait dans un double anniversaire : 60 ans de combat de l'association Vaincre la Mucoviscidose et 40 ans de mobilisation citoyenne avec les Virades de l'Espoir. Depuis leur création, ces rendez-vous ont permis de collecter plus de 150 millions d'euros pour la recherche, l'amélioration des soins et le soutien aux familles.

### Un peu d'histoire

L'association Vaincre la Mucoviscidose a vu le jour en 1965, grâce à la détermination de parents de jeunes patients décidés à se battre contre une maladie encore méconnue et sans traitement. Leur objectif : soutenir la recherche, améliorer la qualité des soins et accompagner les familles dans leur quotidien.

Vingt ans plus tard, en 1985, naissent les Virades de l'Espoir, grandes journées nationales de mobilisation citoyenne. Le principe est simple et porteur de sens : donner son souffle pour ceux qui en manquent, à travers des marches, des courses, des animations ou des actions locales. Depuis, des centaines de communes en France participent chaque année à cet élan de solidarité.

### Pourquoi se mobiliser ?

Grâce aux avancées médicales et à la solidarité, l'espérance et la qualité de vie des patients atteints de mucoviscidose se sont nettement améliorées au fil des années.

Mais il reste encore beaucoup à faire : certains malades n'ont pas accès aux nouveaux traitements et la guérison n'est pas encore possible.

La belle somme de 13 709.91 € a été collectée cette année. En participant à la Virade de Nevoy, vous avez contribué à financer la recherche, améliorer la prise

en charge médicale et soutenir les familles touchées par la maladie.

Chaque geste compte : pas à pas, souffle après souffle, l'espoir fait vaincre.

### Le programme de la journée à Nevoy

Randonnées solidaires : 3 parcours au choix (5, 10 et 15 km), accessibles à tous à partir de 7h30, démonstration de danse country avec les Arrabloy Dancers, animation musicale avec la Société musicale de Bellegarde, jeux, restauration et buvette pour un moment chaleureux et festif.





## VIE ASSOCIATIVE





## VIE ASSOCIATIVE

### TARTIFLETTE TELETHON

Depuis maintenant 3 ans, le Lion's Club accorde sa confiance aux associations noveltaines quant à l'organisation d'un repas « Tartiflette dansante ». L'intégralité du bénéfice de cette action est versée au Lion's Club dans le cadre du Téléthon, soit plus de 3000 € pour 2024.

La première... 100 personnes avaient répondu présent, la deuxième édition... 250 et pour cette année, près de 300 convives étaient au rendez-vous le samedi 15 novembre dernier.

Merci au Comité des fêtes, Ecolévason, Gardon Novelain, Nevoy Loisirs, Si on chantait

(qui anime la soirée), Vaincre la mucoviscidose sans oublier le Comité des fêtes de Gien pour le prêt de matériel.

**AGENDA :**  
**samedi 14 novembre 2026 pour la prochaine édition.**

**Samedi 30 Novembre à 20h00**  
**Salle Polyvalente de Nevoy**



**Organisation**  
CDF de Nevoy  
Nevoy Loisirs  
Si On Chantait  
Ecolévason  
Les Virades...  
Mairie Nevoy



## ECOLEVASION

Comme chaque année, l'association Écolévasion Noveltaine a animé la vie de l'école avec de nombreux événements : marché de Noël, vente de madeleines, fête d'Halloween, vide-poussette, loto, carnaval, sans oublier la kermesse, moment convivial qui a clôturé l'année scolaire en beauté malgré la canicule.

Grâce à ces actions, des fonds précieux ont pu être collectés afin de financer les activités et sorties scolaires des enfants de Nevoy ainsi que le budget alloué aux délégués de l'école, permettant l'achat de matériel éducatif et ludique. D'ailleurs, Ecolévasion s'est associé à l'école pour offrir un petit déjeuner surprise à tous les enfants. Un moment partagé qui a été très apprécié.

Nous remercions toutes les familles et bénévoles pour leur participation et leur engagement. En 2026, nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux pour continuer à faire vivre ces beaux moments de partage au profit des enfants !





## VIE ASSOCIATIVE

### LA TROUPE SI ON CHANTAIT



Bonjour à tous et toutes,  
Le week-end du 14 juin 2025 la troupe «Si on Chantait» a présenté son spectacle annuel à l'étang communal de NEVOY sur le thème «Fête ses vingt ans» environ 150 spectateurs étaient présents pour cet événement.

Malgré une météo peu clémente le spectacle fut apprécié.

Grâce à l'aide des répétitions au cours de l'année, jeunes ados et adultes ont trouvé la force et l'énergie.

Un spectacle exceptionnel où nous reprenions 36 chansons extraites de vingt années d'existence. Avec l'aide de l'association d'Argent sur Sauldre «Foly Dance».

Les mélodies connues de tous ont conquis le public présent.

De très chaleureux

applaudissements ont récompensé petits et grands «artistes».

Un grand bravo à tous les artistes et un remerciement particulier à la Mairie et au comité des fêtes de Nevoy, sono, aux éclairages (Chris anim), et à tous nos bénévoles sans qui nous ne pourrions assurer ce week-end.

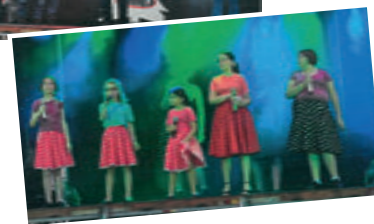
Merci à vous !

Depuis la rentrée de septembre, des nouveaux adhérents sont venu nous rejoindre.

Le bureau de l'association se compose de : Alain MARECHAL, Président, Sylvie VALAIN, Trésorière, Catherine MARECHAL, Secrétaire.

Les cours sont assurés par : Alain MARECHAL, Catherine MARECHAL sur une seule journée le mercredi de 18h à 20h.

La dynamique est toujours la même ! Un karaoké sera organisé le samedi 21 mars 2026, et le prochain spectacle est en préparation et nous vous donnons rendez-vous le week-end du 30 et 31 mai 2026. A très bientôt !



### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Cette année 2025 fut marquée par la transmission du drapeau entre Georges CHAGNOUX et Gilles BEZY, lors de la cérémonie du 8 mai. Georges reste suppléant.

Nos activités 2025 furent les cérémonies du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, 5 décembre fin des hostilités en Algérie. Nous avons aussi participé le 21 septembre 2025 à Villemandeur à la fête du drapeau et le 100ème anniversaire du Bleuet de France, où quelques noveltains ont été remarqués dans la presse locale, régionale et nationale. La section de Nevoy compte 12 adhérents soit 1 de plus que 2024, avec l'arrivée de Claudie GIRAUD; parmi nos membres nous comptons toujours nos 5 anciens combattants AFN. Pour devenir

adhérent aucune contrainte, tous peuvent le devenir. Venez nous rejoindre pour pérenniser la section et continuer notre devoir de mémoire.



## NEVOY RUNNING

Depuis plus de 10 ans nous arpentons les rues Noveltaines avec toujours le même esprit d'amitié et de convivialité, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Tous les mardis nous nous donnons rendez-vous à la salle de sports à 18h30 pour une séance d'une heure (avec un accès aux vestiaires et douches).

L'entraînement s'effectue avec trois parcours (départ et arrivée en commun) et les distances sont comprises entre 6 et 10km pour les différents groupes.

Nous avons des athlètes de différents niveaux, du simple débutant au plus confirmé. Autre possibilité d'entraînement, le dimanche en fonction des participants.

L'adhésion pour l'année 2025/2026 est de 50 €.

Le club n'est pas affilié à la FFA.

Le club participe aux randonnées locales ainsi que sur des courses régionales et nationales, et également, sur différents trails.

**Aucune obligation pour les adhérents de participer aux courses.**



Les différents liens : [https://www.facebook.com/Nevoyrunning/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/Nevoyrunning/?locale=fr_FR)

Nous avons également une page Facebook, réservée aux membres du club.

**Franck POUGET, Président du club**  
([franckpouget45@hotmail.fr](mailto:franckpouget45@hotmail.fr) / 06 71 32 66 42)

## LE GARDON NOVELTAIN

Suite au décès de son président, Alain RINGUEDET, le Gardon noveltain a procédé à la mise en place de son nouveau comité directeur. Ont été élus président, BRUNET Alix ; vice-président VARIN Pascal ; trésorier, SASSIAT



Jean-François ; secrétaire, RINGUEDET Françoise ; membres, GIRAUD Claudie, GIRAULT Serge, LEGER Alain, JAFFRELOT Yvon.

La nouvelle équipe s'est retrouvée le dimanche 29 juin au centre du village pour le traditionnel vide-greniers. Un nouvel empoissonnement a été mis à l'ordre du jour avec la participation d'associations noveltaines telles que Vaincre la mucoviscidose et dons d'organes, Ecolévasion, la bibliothèque,

La pêche à la truite n'a pas pu être organisée.



Les tarifs des cartes restent inchangés : 25 € à l'année, 7 € à la journée et une adhésion à 5 €. Cette dernière ne permet pas l'accès à la pêche.

AGENDA : dimanche 7 juin, pêche à la truite et vide-greniers aux abords de l'étang et route d'Arcole.



## VIE ASSOCIATIVE

### COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale, en janvier, après avoir enregistré le départ de Guillaume Davy (trésorier adjoint) Claudie GIRAUD et Jean-François SASSIAT ont rejoint l'équipe dirigeante.

Le comité directeur du comité des fêtes de Nevoy est composé comme suit : à la présidence Alix BRUNET, vice-présidents Christophe PORTRAT et Pascal VARIN, trésorerie Jean-François SASSIAT et Séverine MASSON, secrétariat Françoise RINGUET et Claudie GIRAUD. Chacun et chacune a sa tâche à accomplir.

Pour le bon fonctionnement de l'association, de nombreuses réunions ont eu lieu tout au long de

l'année comme celles concernant uniquement le bureau et celles avec les bénévoles.

#### **Reste un mois de novembre bien chargé :**

- Le 8 : élection de miss Loiret avec la participation de Louane BOUYSSOU à Saint-Maurice-sur-Fessard
- Le 15 : participation au repas «Tartiflette dansante» en faveur du Téléthon avec Nevoy loisirs, Ecolévasion, le Gardon Noveltain, Vaincre la mucoviscidose et Si on chantait qui anime la soirée.
- Le 22 : soirée cabaret
- Le 29 : Noël au château : Noël avant l'heure pour les adhérents du comité des fêtes (les photos seront publiées dans le prochain bulletin municipal)

### CÔTÉ MANIFESTATIONS :



*Samedi 1<sup>er</sup> mars  
: choucroute à la  
salle polyvalente  
(300 personnes)*

*Samedi 7 juin : fête de l'étang et son désormais traditionnel feu d'artifice aux abords de l'étang avec l'orchestre DSynclair. Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation.*



*Dimanche 7 septembre : méchoui près de la salle polyvalente avec Philippe Lazoore pour l'animation (240 personnes)*



*Les Bodin's : déplacement au Zénith à Orléans pour une cinquantaine de personnes pour assister au spectacle*

## CÔTÉ SORTIES :

*Théâtre des deux Anes*



*Notre Dame de Paris : une visite virtuelle a permis à 53 personnes de revivre la vie de la cathédrale de ses débuts à aujourd'hui sans oublier la tragédie et sa reconstruction. Un petit resto et une balade en bateau mouche ont clôturé la journée.*



## CÔTÉ BÉNÉVOLES :

Le comité des fêtes c'est :

- Pour une manifestation c'est la préparation, les inscriptions, les commandes, le jour J, le rangement, et le bilan.
- Il y a aussi le travail qui ne se voit pas mais qui est indispensable, on va dire nos techniciens (entretien du matériel, rangement du local, manutention, électricité, prêt de matériel, distribution de calendriers...)

Le comité en profite pour adresser un grand MERCI à sa riche équipe d'une belle cinquantaine de bénévoles. Une réussite c'est principalement grâce à eux. Chaque bénévole a été doté d'un tee-shirt et d'un gilet aux couleurs de l'association.

Ils sont épuisants ces bénévoles plein d'énergie. MERCI

Pour 2026, toutes les manifestations sont reconduites.





## VIE ASSOCIATIVE

### NEVOY LOISIRS

**Nevoy loisirs, c'est : 150 adhérent(e)s ; 13 clubs, certain(e)s sont multi-disciplines, ce qui représente finalement 180 participations et pas moins d'une quinzaine d'animateurs et animatrices.**

**Chaque mois, le comité directeur se réunit afin de faire vivre l'association, gérer les affaires en cours, prises de décisions, finalisations de manifestations... Une permanence est assurée tous les lundis de 15h00 à 18h00 au premier étage de la bibliothèque (sauf pendant les vacances scolaires).**

#### Anglais

Le club d'anglais fonctionne de septembre à juin, suivant de ce fait l'année scolaire.

Nous travaillons un texte issu du magazine vocable auquel chacun d'entre nous est abonné, bénéficiant du tarif «étudiant», négocié avec ce magazine. C'est ce qui nous impose de se caler sur l'année scolaire.

Mais cela nous permet aussi de découvrir certains aspects du monde anglophone. Nos sessions ont lieu toutes les impaires semaines sauf pendant les congés scolaires.

**Pour plus d'information, vous pouvez appeler Jean-Luc et Michèle (0238380414) ou laisser un message courriel ([jlucbers45@orange.fr](mailto:jlucbers45@orange.fr)).**

#### Animations jeunes

Elle existait depuis de nombreuses années (un après-midi uniquement pendant les vacances scolaire), elle s'est transformée depuis le mois d'octobre en une activité créative mensuelle.

Nous demandons également que les enfants soient accompagnés d'un parent pendant la séance afin de l'aider dans sa réalisation, et de créer un lien entre les animateurs et les parents au sein de l'association. Le samedi 4 octobre, 7 enfants ont mis à profit leur imagination pour embellir avec des émaux préparés par Odile et Gemma, un tableau représentant un arbre ou une feuille.



L'encouragement et l'aide des mamans étaient indispensables pour mener à bien ce travail d'une façon ludique. Cette première séance de 9h30 à 11h était un essai. Elle a été reconduite le 8 novembre avec une proposition de décoration florale d'automne et le 6 décembre, ce sera une suspension mobile en argile autodurcissante. La salle nous oblige à limiter le nombre d'enfants à 10 maximum. Cette activité sera validée sous forme de section en 2026 par Nevoy Loisirs, si nous atteignons un effectif moyen de 7 enfants d'ici la fin de l'année.

## De Fils en Aiguilles

Deux séances (7 personnes au maximum) sont organisées toutes les semaines (hors vacances scolaires) à la salle de sports. Le mercredi de 18h à 21h et le jeudi de 14h à 17h.

De nouvelles recrues se sont rattachées aux groupes à la découverte de l'art de la couture (sacs, trousse, cadeaux pour toutes occasions...). Du facile... au plus compliqué à réaliser... Avec avant tout de beaux moments de partages, sans oublier la bienveillance et la convivialité... un petit goûter permet de faire une pause.

**Renseignements au  
06.42.73.30.37.**



## Sophrogym

Restez en forme tout au long de l'année ! Michèle vous propose des séances de sophrogym adaptées à tous les niveaux et tous les âges, dans une ambiance conviviale et dynamique. C'est un travail doux et préventif qui combine des exercices de relaxation, de respiration et de renforcement musculaire. Nous sommes un groupe de 18 personnes qui profitent de ces bienfaits. Venez nous rejoindre et découvrir cette pratique chaque mardi de 17h30 à 18h45 salle des sports.

**Renseignement auprès de Nadine :  
06.75.08.07.45.**



## l'Art Floral



Les ateliers d'art floral se tiennent le vendredi une fois par mois de 17h30 à 19h à la salle des sports de Nevoy. Il y a 8 séances dans l'année de février à juin et d'octobre à décembre. Nous sommes assistées par une fleuriste professionnelle qui nous fournit tout le nécessaire et nous guide dans nos compositions. La cotisation est de 2€ pour l'année. A cela s'ajoute le coût de la composition.

**Vous pouvez nous rejoindre pour participer à ces ateliers auprès de Dominique au  
06.20.63.71.05.**

## La Bourse aux plantes

Nous organisons deux bourses aux plantes dans l'année ; au printemps et à l'automne C'est un «troc plantes» ou l'on échange des plantes et des idées.

**Pour tous renseignements complémentaires ou votre inscription, vous pouvez contacter Jean-Claude au 06.78.28.09.00.**





## Théâtre

Cette année la troupe a écrit et mis en scène une pièce intitulée « S.O.S Père Noël ». Le Père Noël est parti chercher les décorations pour le sapin. L'heure de la distribution des jouets approche et il n'est toujours pas de retour. Un sapin nu et plus de père Noël. Que faire ? Les rennes et les lutines prennent les choses en main. Mais... Le spectacle a été interprété dans plusieurs communes de la région.

**Si vous souhaitez rejoindre la troupe pour une nouvelle aventure, contactez-nous au 06 48 67 76 23.**

## Marche

Le club compte 33 marcheurs, nous sommes entre 6 et 10 marcheurs réguliers à nous retrouver les mercredis rdv 8h30 chez Monique DAGBERT pour un petit parcours de 5/6 km. Les samedis, départ 8h30 devant l'école, offrant de nombreuses possibilités de chemins dans le val ou en forêt avec une distance de 8 à 10 km. Le dimanche, nous nous déplaçons en covoiturage sur les randonnées organisées localement. Après Druyes-Les-Belles-Fontaines en 2024, il a été proposé une sortie à Yèvres-le-Châtel avec repas au Lutins joyeux. Un temps exceptionnel ce 5 avril a permis au 26 randonneurs de se restaurer en extérieur dans un cadre bucolique. Fin août, Alain nous a concocté un circuit sur Rogny-les-Sept-Ecluses, suivi d'un pique-nique, offert par le club. Une nouvelle fois la météo nous a permis d'apprécier les chemins et le cœur de ce charmant village poyaudin. Il est important pour la santé de marcher que ce soit individuellement ou en groupe.

**Si vous souhaitez vous joindre à nous, voici les coordonnées de Dominique BRETHÉREAU (animateur) : 06 67 63 13 60.**



## Mozaïc



Le club mosaïque se réunit tous les lundis soirs de 17h00 à 20h30 hors vacances scolaires à la salle des sports. Dans la convivialité et l'échange, chacun crée sur divers supports bois, ardoise. Les matériaux utilisés : pâtes de verre espagnoles, grès céramé, crackle, faïence, émaux de Briare certains coloris sont en rupture, peu de chance de réapprovisionnement la fabrique étant à l'arrêt. En novembre, nous avons réalisé la même création avec des rendus finaux différents, vous pourrez les découvrir au salon des arts

créatifs de Nevoy en novembre 2026. Nous sommes 9 adhérentes, si vous êtes tentés par la mosaïque, il nous reste quelques places, 2 séances gratuites vous sont proposées avant de vous engager. Cotisation annuelle club : 35 euros + adhésion à Nevoyloisirs 12 €.

**Renseignements auprès d'Odile animatrice et responsable du club : 06 34 77 08 09 ou [nevoyloisirs45@gmail.com](mailto:nevoyloisirs45@gmail.com)**



## Photo

Le club vous accueille le jeudi des semaines paires de 14 à 20 h, en studio à la salle polyvalente. Nous faisons aussi des sorties dès que le temps le permet. Le but étant d'étudier toutes les possibilités de votre matériel afin de réaliser des photos plus personnelles.

**Contacts : 06 28 23 44 20 [pmbourgeois@gmail.com](mailto:pmbourgeois@gmail.com) ou 06 80 23 96 76 [philippemichoux@orange.fr](mailto:philippemichoux@orange.fr)**



## Scrapbooking



Dans une ambiance détendue, les bénévoles Isabelle responsable et Sylvie animatrice de la section scrapbooking au sein de Nevoy Loisirs accueillent une vingtaine d'adhérentes, 3 fois dans le mois (le 1er samedi et le 3e de 14 h à 18 h ainsi que le 2e mardi de 14 h à 17 h et (ou) de 20 h à 23 h). Pendant les vacances scolaires, les séances sont souvent reportées. Le scrapbooking permet de laisser place à la créativité en mettant en valeur ses photos, en créant des albums, cartes, pages et marque-pages. Divers projets sont proposés grâce à l'achat de matériel pour une cotisation annuelle de 25 €. Dimanche 5 octobre 2025, 23 scrappeuses de divers départements dont 9 adhérentes de la section se sont réunies à la salle des sports pour une journée de scrapbooking avec Juliette Scraplife animatrice professionnelle. Lors de cette journée enrichissante, nous avons réalisé un mini-album. Depuis 5 ans, nous publions sur le groupe privé Facebook. Pour notre communication interne, nous avons également un groupe WhatsApp.

**Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse mail suivante : [nevoy.scrap@orange.fr](mailto:nevoy.scrap@orange.fr)**

## Rentissage

Ce club mérite d'exister à Nevoy, compte tenu du nombre croissant des participants les 1er et 3e mardi de chaque mois. Georgette l'animatrice est ravie de transmettre son savoir faire aux 15 rentisseuses et à notre unique rentisseur assidus à ses instructions techniques. Au cours des séances, c'est également un moment de partage de « bons plans » pour la récupération à moindre frais de chaises, fauteuils, tabourets, ainsi que les tissus usagés nécessaires à la seconde vie des assises. Le rentissage est un loisir créatif dans l'esprit du développement durable.

**Pour tous renseignements complémentaires au 06.11.69.45.95.**



## Bibliothèque

La bibliothèque municipale de Nevoy se situe place de l'Abbé Pinsseau au-dessus de l'église. Neuf bénévoles assurent les permanences et animations, répondent à toutes demandes des lecteurs.

Les élèves de l'école de Nevoy, accompagnés de leur enseignant, viennent régulièrement au cours de l'année choisir des livres et écouter des contes. Des histoires sont également contées tous les 2 mois à la garderie.

La bibliothèque propose un large choix de livres grâce à son partenariat avec la Médiathèque Départementale du Loiret, des achats et des dons. Nos collections sont complétées et renouvelées régulièrement.

La vente de livres à petits prix a été un succès lors de nos portes ouvertes, fin juin, pendant le vide grenier au centre du village.

Lors de l'accueil du premier vendredi de chaque mois un atelier jeux de société est proposé.

Vous pouvez consulter et réserver les livres directement en ligne via notre site internet avec votre N° de carte lecteur et votre date de naissance.

Lien : <https://new.mabib.fr/nevo/>

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite et ouverte à tout public.

Hiver : mardi de 15h à 18h et premier vendredi de chaque mois de 14h à 18h hors vacances scolaires

Été : mardi et premier vendredi de chaque mois de 15h à 19h

**Renseignements : Odile Millard - 06 34 77 08 09**  
**54bibliothèque@gmail.com**






## VIE ASSOCIATIVE

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026


#### Janvier

Vendredi 09	Nevoy Loisirs		Assemblée générale
Samedi 10	Mairie		Vœux du Maire
	Anciens combattants		Assemblée générale
Vendredi 16	Comité des Fêtes		Assemblée générale

#### Février

Dimanche 1 <sup>er</sup>	Ecolévasion		Vide poussette
Samedi 07	CDCG		Spectacle


#### Mars

Dimanche 1 <sup>er</sup>	Ecolévasion		Carnaval
Samedi 7	Comité des fêtes		Choucroute
Samedi 14	Ecolévasion		Loto
Samedi 21	La troupe si on chantait		Karaoké
Dimanche 29	Nevoy loisirs		Théâtre de l'Abeille


#### Avril

Dimanche 12	Nevoy loisirs		Bourse aux plantes
Samedi 18	Nevoy sport cyclisme		Course cycliste
Dimanche 26	Gardon Noveltain		Vide grenier & Pêche à la truite

#### Mai

Vendredi 8	Mairie		Commémoration
	Anciens combattants		Défilé
Samedi 30	La troupe si on chantait		Spectacle

#### Juin


Samedi 13	Comité des Fêtes		Repas champêtre
Samedi 20	Ecole		Spectacle
	Ecolévasion		Kermesse
Mercredi 24	La troupe si on chantait		Assemblée générale






## VIE ASSOCIATIVE

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026



#### Juillet

Mardi 14	Mairie		Commémoration
	Anciens combattants		Défilé





#### Septembre

Dimanche 13	Comité des fêtes		Méchoui 
Vendredi 18	Ecolévasion		Assemblée générale
Samedi 19	Bibliothèque		Portes ouvertes
Samedi 26 & Dimanche 27	Vaincre la mucoviscidose		Virades de l'espoir 


#### Octobre

Dimanche 11	Nevoy loisirs		Bourse aux plantes
Samedi 17	Comité des fêtes		Fête de la bière
Dimanche 31	Ecolévasion		Halloween 

#### Novembre

Mercredi 11	Mairie		Commémoration
	Anciens combattants		Défilé 
	Nevoy sport cyclisme		Cyclo-cross
Samedi 14	Comité des Fêtes au profit du Lion's club		Tartiflette
Jeudi 19	Nevoy loisirs		Soirée dégustative 
Samedi 28	Nevoy Sports Cyclisme		Assemblée générale
Samedi 28 & dimanche 29	Ecolévasion		Marché de Noël

#### Décembre

Samedi 5	Mairie		Commémoration 
	Anciens combattants		Défilé
	Nevoy loisirs		Spectacle de Noël



Durant le mois de décembre,  
le village est illuminé par  
le Comité des Fêtes.

Calendrier réalisé par  
la Mairie de Nevoy



## A DÉCOUVRIR

# HISTOIRE(S) DE PHOTOGRAPHES

Du 20 juin au 20 septembre | Sur le territoire de la CDCG

© Crédit : Willy Ronis, *Les amoureux de la Bastille*, Paris, 1957  
Donation Willy Ronis, Ministère de la Culture (France), Médiathèque  
du patrimoine et de la photographie, diffusion GrandPalaisRmn Photo



**Gratuit**

**TOUT  
PUBLIC**

En 2026, la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) vous invite à une traversée inédite où se rencontrent Jean Gabin et Sarah Bernhardt, le long des chemins de la Loire à Vélo.

Le cyclotouriste traversera les rues de Paris à travers l'objectif d'Eugène Atget, avant de voguer jusqu'aux Antilles aux côtés de Denise Colomb.

À travers dix monographies, la MPP dévoilera la richesse de ses fonds photographiques sur l'ensemble du territoire de la Communauté des Communes Giennoises, tout au long de l'été.

# TOUCHÉE PAR LES FÉES

Dimanche 8 février | 15h | Salle polyvalente - Nevoy



CATÉGORIE A

## ULTIMA VERBA - AVEC ARIANE ASCARIDE

1h15

TOUT  
PUBLIC

Ariane Ascaride raconte sa propre histoire, inextricablement liée au théâtre. *Touchée par les fées* (Fada en langage méridional) est le récit de ses années de lutttes et de bonheurs intenses. Elle raconte ses instants de vie avec sincérité et humanité, avec courage et pudeur, sans jamais se plaindre et balaie d'un grand éclat de rire les moments les plus durs de sa vie.

1998 : César de la meilleure actrice

2019 : Coupe Volpi Mostra de Venise de la meilleure interprétation féminine

**Distribution :**

Texte : Marie Desplechin

Mise en scène et chorégraphie : Thierry Thieû Niang

Comédienne : Ariane Ascaride



## SANTÉ - NATURE - ENVIRONNEMENT

### SÈVE DE BOULEAU

Pourquoi la sève de bouleau ?

Du bouleau, arbre généreux, coule au printemps une sève riche en minéraux et oligoéléments. La nature est bien organisée, et grâce à la sève de bouleau, elle nous fournit de quoi effectuer le nettoyage de nos cellules aux changements de saison. Printemps, automne, où l'activité physiologique générale s'est ralentie. À l'époque actuelle, le stress permanent, la pollution, l'alimentation dénaturée, le manque d'activité physique, affaiblissent et encrassent nos organismes qui ont plus souvent besoin d'être purifiés et régénérés, ce qui rend les cures ponctuelles de sève de bouleau très utiles tout au long de l'année.

#### Les principaux bienfaits

- Épuration du foie
- Drainage de tous les émonctoires
- Élimination des toxines accumulées
- Contribue à diminuer la concentration des déchets acides et organiques
- Soutien précieux dans les affections rhumatismales
- Bénéfique pour le système osseux (ligaments, cartilages, articulations)
- Aide à lutter contre la peau d'orange dans le cadre d'un régime adapté
- Drainante - Reminéralisante - Détox - Vitalité - Minceur

#### La récolte

La sève de bouleau est un liquide très clair, semblable à l'eau à l'état frais et légèrement sucré. La récolte se fait principalement sur des arbres d'âge moyen, entre 30 et 50 ans en Sologne, région classée Natura 2000, protégée de toutes pollutions, en respectant scrupuleusement la nature. La pratique de la récolte se fait sur une période restreinte afin de ne pas infliger de traumatisme à l'arbre. La sève de bouleau est récoltée entre la fin février et la mi-avril en fonction des conditions climatiques et de la montée de la sève.

#### Posologie

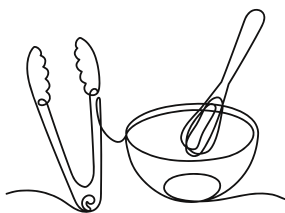
La sève de bouleau récoltée fraîche au printemps est principalement consommée en cure, à raison de 250 ml par jour (1/4 de litre) à prendre en 1 à 3 prises pendant 20 jours, ce qui correspond à 5 litres.



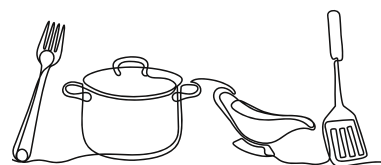
C'est le fait de boire régulièrement la sève de bouleau qui permet de nettoyer en profondeur notre organisme, et de régénérer nos cellules. Ces quantités restent une moyenne et si certains jours, vous en consommez plus ou moins, cela ne gêne pas. Cette boisson de bien-être se consomme selon les besoins et apporte toutes les vertus d'un produit naturel de saison.

L'idéal est de faire une cure de sève de bouleau au printemps pour nettoyer, purifier et régénérer votre corps et à l'automne pour booster votre organisme et lui permettre d'affronter l'hiver.

Déconseillée aux personnes souffrant d'allergies aux dérivés Salicylés (Aspirine).



## LOISIRS RECETTES



### Joue de Boeuf au miel

#### Ingrédients

1 kg de joue(s) de bœuf  
15 g de beurre doux  
3 échalotes  
3 carottes  
3 c. à soupe de miel de châtaignier  
2 c. à soupe de concentré de tomate  
1 c. de sauce soja sucrée  
40 cl de vin rouge  
50 cl de bouillon de bœuf  
2 feuilles de laurier  
1 branche de romarin  
4 grains de poivre noir

#### Instructions

Couper la viande en morceaux (environ 8 morceaux de 125g).

Peler les carottes et les échalotes. Couper les légumes très finement.

Mélanger le miel avec le concentré de tomate.

Faire chauffer le beurre dans la cocotte et faire dorer les morceaux sur tous les côtés pendant 3 minutes. Réserver.

Ajouter les légumes dans la cocotte et faire dorer pendant 5 minutes. Remettre la viande dans la cocotte puis ajouter le mélange miel/tomate ainsi que la sauce soja.

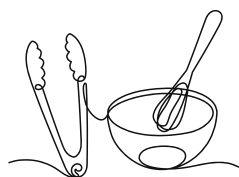
Faire réduire jusqu'à ce que cela nappe les morceaux (attention à ce que cela ne brûle pas, cela donnerait un goût amer au plat).

Ajouter le vin rouge, le bouillon, les aromates et le poivre. Faire mijoter à couvert pendant 3h30. Le liquide doit légèrement bouillonner pour cuire doucement la viande

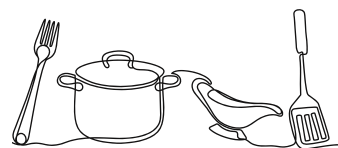


🕒 3 heures 55 minutes

🍲 Plat principal



## LOISIRS RECETTES



### Terrine de poisson : saumon et noix de Saint-Jacques

#### Ingrédients

300 g de noix de Saint-Jacques  
400 g de saumon frais (en pavés)  
200 g de lotte  
3 oeufs  
20 cl de crème fraîche épaisse  
2 c. à soupe de farine de blé  
4 brins de ciboulette  
4 brins d'aneth  
fleur de sel  
poivre noir  
baies roses

#### Instructions

Préchauffer le four à 170°C

Réserver environ 100g de noix de Saint-Jacques. En fonction de la taille de vos noix de Saint-Jacques, cela peut varier. Je vous suggère de disposer vos noix de Saint-Jacques dans votre terrine comme pour faire l'insert : vous devez remplir la terrine dans le sens de la longueur avec des noix de Saint-Jacques les unes derrière les autres.

Réserver 100g de saumon avec 50g de lotte. Les couper en dés de 1,5 cm de côté environ.

Mixer le reste de noix de Saint-Jacques avec le reste de lotte et de saumon, l'œuf, la farine et la crème liquide. Vous devez obtenir une préparation homogène.

Rincer et sécher les herbes. Les couper finement. Mélanger les herbes à la préparation. Ajouter du sel et du poivre. Mélanger bien l'ensemble.

Ajouter les dés de saumon et de lotte, et mélanger très délicatement. Graisser une terrine avec de l'huile neutre (huile de pépin de raisin ou huile de colza).

Répartir la moitié de la préparation dans la terrine. Ajouter ensuite les noix de Saint-Jacques réservées, au milieu, mais bien rangées pour faire un insert.

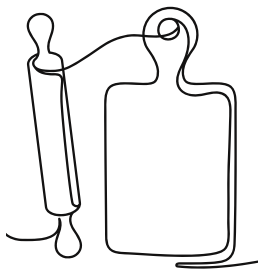


*Préparation 30 minutes - Cuisson 45 minutes  
6 personnes*

Répartir le reste de la préparation par-dessus et bien lisser.

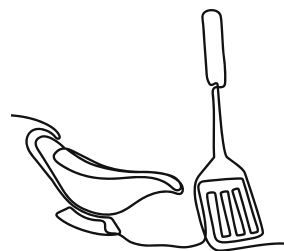
Placer la terrine au bain-marie et faire cuire 45 minutes environ.

Attendre que la terrine soit complètement refroidie avant de la démouler et de la servir sur un plat de service. Répartir un peu d'aneth et de ciboulette et quelques baies roses si désiré.



## LOISIRS RECETTES ENFANTS

### Hamburgers maison



Très facile • Préparation : 30 min  
Cuisson : 25 min • Repos : 2 h



#### Ingrédients

##### Pour 5 buns :

300 g de farine  
1/2 sachet de levure de boulanger déshydratée  
80 g de lait  
50 g d'eau tiède  
1 œuf  
1 cuillère à soupe d'huile (15 g)  
1/2 cuillère à café de sel  
1 cuillère à café de sucre  
2 cuillères à soupe de sésame

##### Garniture des hamburgers :

5 steaks hachés  
5 morceaux de fromage, ou plus selon votre goût  
5 belles feuilles de salade  
5 cornichons coupés en tranches  
1/2 oignon coupé en fines lamelles  
3 tomates  
50 g de ketchup  
30 g de mayonnaise

#### Instructions

##### POUR LES PETITS PAINS

Réhydratez la levure dans le lait et l'eau tiédés. Ajoutez-y l'œuf battu, l'huile, la farine, le sel et le sucre puis pétrissez jusqu'à ce que la pâte change de texture et devienne lisse et élastique.

Laissez reposer 1 h à température ambiante.

Pétrissez à nouveau la pâte et séparez-la en portions. Roulez en boule chacune, humectez-les et déposez du sésame dessus.

Déposez les boules de pâte très espacées sur la plaque du four. Laissez à nouveau lever 1 h à température ambiante.

Enfournez à 180°C durant 15 minutes.

##### PRÉPARATION DES HAMBURGERS

Ouvrez les buns en deux. Faites chauffer une poêle avec une filet d'huile d'olive et faites-y cuire les steaks 1 à 2 minutes de chaque côté.

Lorsque vous les retournez, déposez une tranche de fromage sur chaque steak.

Déposez les moitiés de buns dans le fond du four (sur les grilles) pour les réchauffer et les faire absorber le jus des steaks, et faites les griller séparément (momentanément ou la moitié du bas).

Déposez sur les buns du bas une feuille de salade, des cornichons coupés en rondelles et de l'oignon cru en fines lamelles.

Servez avec votre garniture habituelle, nappez de ketchup et de moutarde douce.

Placez le steak dessus. Refermez votre hamburger et dégustez chaud.



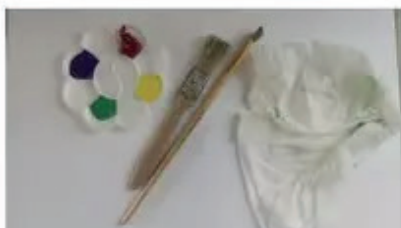
## LOISIRS ACTIVITÉ DE NOËL



### Peindre des fleurs avec un sac plastique

#### Matériel :

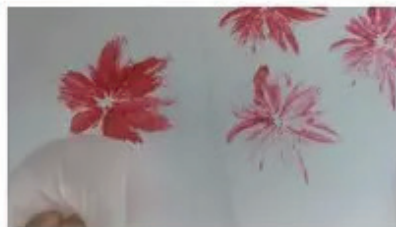
- 1 sac plastique
- pinceaux
- peinture
- feuille blanche



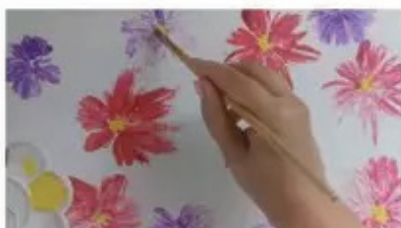
Faire un noeud en bas du sac, retourner le sac, le gonfler et le fermer



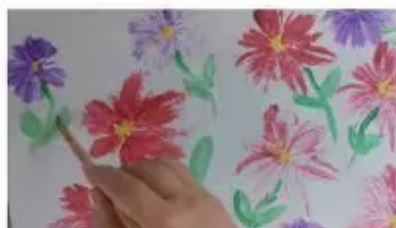
Appliquer de la peinture sur le sac



Tamponner le sac sur la feuille pour appliquer la fleur



Peindre les pistils des fleurs



Peindre les tiges et les feuilles des fleurs



## DIVERTISSEMENT

### SOLUTION DES JEUX 2025

9	8	5	7	2	4	6	1	3
4	7	6	5	3	1	2	8	9
2	3	1	6	8	9	5	4	7
1	6	4	2	9	7	8	3	5
7	5	8	3	1	6	4	9	2
3	2	9	8	4	5	7	6	1
5	9	7	1	6	8	3	2	4
8	1	2	4	5	3	9	7	6
6	4	3	9	7	2	1	5	8



- Peinture
- Isolation
- Ravalement
- Cloisons sèches
- Plafonds suspendus
- Revêtements sols & murs

Chemin de Cuiry, ZI, BP73  
45502 Gien Cedex  
02 38 29 55 30  
asseline-sa@wanadoo.fr

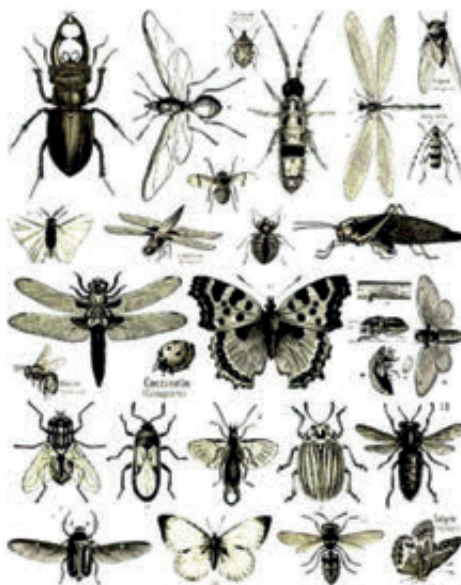
[asseline.fr](http://asseline.fr)



Retrouvez-nous sur :  
Gien, Orléans et Pithiviers !



## DIVERTISSEMENT JEUX ADULTES 2026



**ABEILLE**  
**AGRION**  
**AILES**  
**ANTENNE**  
**BLATTE**  
**BOURDON**  
**CAFARD**  
**CHENILLE**  
**CIGALE**  
**COCCINELLE**  
**COLONIE**

**CRIQUE**  
**DARD**  
**DIPTERES**  
**ELYTRE**  
**FOURMI**  
**FRELON**  
**GRILLON**  
**GUEPE**  
**HANNETON**  
**IMAGO**  
**INSECTE**

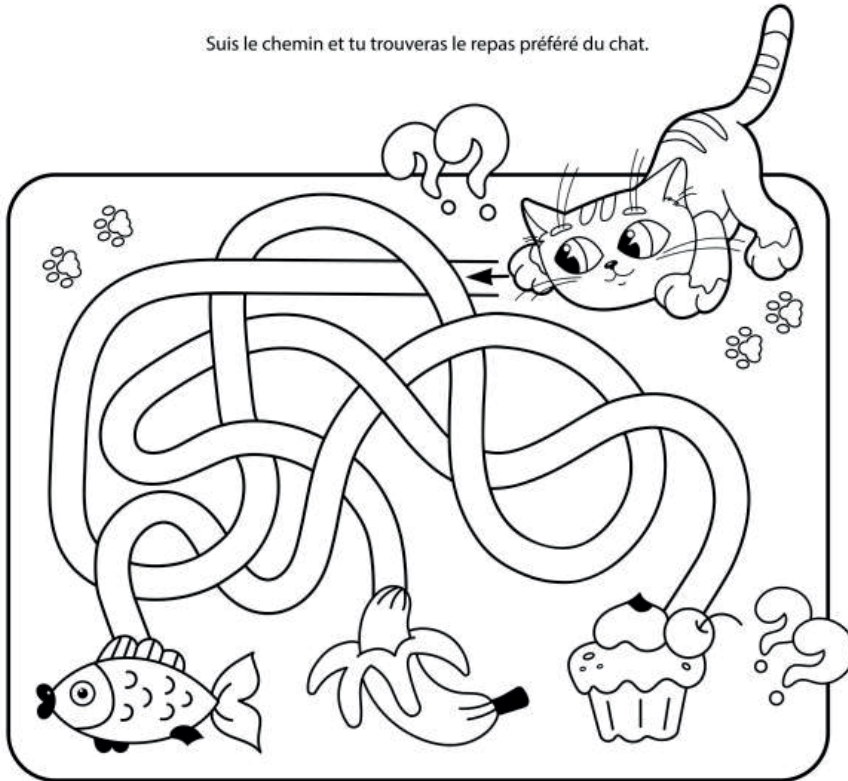
**LARVE**  
**LIBELLULE**  
**LOCUSTE**  
**LUCANE**  
**LUNE**  
**MANTE**  
**MOUCHE**  
**MOUSTIQUE**  
**PAPILLON**  
**PATTE**  
**PIQUE**

**POUX**  
**PUCE**  
**PUNAISE**  
**SAUTERELLE**  
**TAON**  
**TEIGNE**  
**TERMITE**  
**VACCINS**

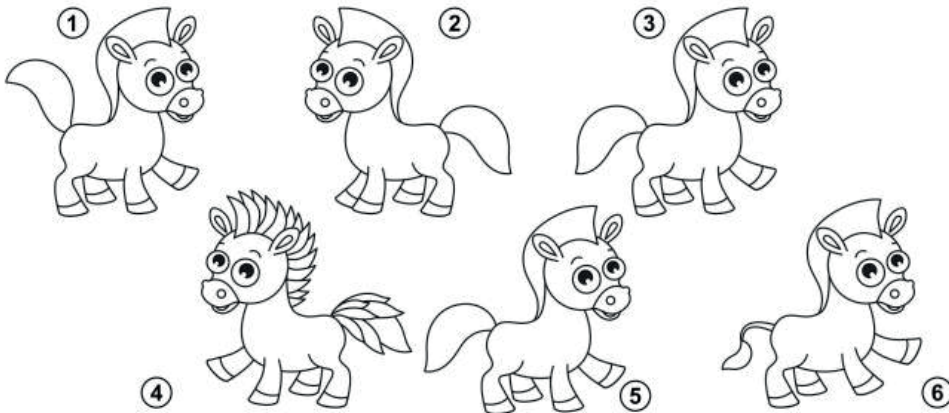


## DIVERTISSEMENT JEUX ENFANTS 2026

Suis le chemin et tu trouveras le repas préféré du chat.



Colorie les deux dessins identiques.





Vente d'asperges et de fraises

**06 63 98 58 18**

710 route de la bussière 45500 St Brisson sur Loire

## VENTE DE POMMES DE TERRE À LA FERME



729 route de Gien 45500 Nevoy

**06 73 97 79 57**

**Romain Grave**



Le partenaire  
de votre  
**COMMUNICATION**



# Imprimerie Giennoise

ETUDE DE PROJET • STUDIO GRAPHIQUE  
IMPRESSION MULTI-SUPPORTS  
COMMUNICATION DIGITALE • DIFFUSION

**02 38 67 26 25**

**ZI Av. des Montoires 45500 GIEN**  
**devis@imprimerie-giennoise.fr**

**TAXI DENHAUT Sandra**

Taxi conventionné toutes caisses

Dialyse - Rayons - Chimiothérapie - Rééducation - Entrée / Sortie  
Examens et consultations - CMP - CMPP - Gares et aéroports

**Communes de stationnement**

Gien : 02 38 67 04 52  
Poilly-lez-Gien : 02 38 67 52 86  
Saint Brisson sur Loire : 06 81 80 62 71  
Solterre La Commodité

Toutes distances - 7j/7j - 6 véhicules (possibilité 7 places)  
mail : [taxisdenhautsandra@orange.fr](mailto:taxisdenhautsandra@orange.fr)  
131 Chemin de la Germinière à Nevoy

**EURONET** 20  
Hygiène et service

**MATÉRIELS ET PRODUITS DE NETTOYAGE**  
**VAISSELLE JETABLE**  
**NAPPAGE**

Collectivités - Hôtellerie - Restauration - Industrie  
Agro-alimentaire - Association  
ZA Rue des Marnis 45500 SAINT MARTIN SUR OCRE  
Tél. : 02 38 67 07 74  
eMail : [contact.euronet@wanadoo.fr](mailto:contact.euronet@wanadoo.fr)  
**www.euronet-hygiene.fr**

